Les fous et les méchants sont moins à craindre lorsqu'ils tuent des hommes que lorsqu'ils font des lois. Quelques scélérats ne peuvent pas détruire l'espèce humaine, et le sang finit par submerger l'échafaud. Les lois subsistent et détruisent les moeurs.

LOUIS VEUILLOT.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

Je n'apporte, je le sais, qu'un caillou dans une ornière mais dix mille charrettes de cailloux bien posés et bien tassés finissent par faire une route.

TAINE.

9664 avenue Jasper — Téléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. I. — EDMONTON, ALBERTA, LE 7 FEVRIER 1929 — No. 13.

Un grand évêque

Un centenaire qu'il ne faut pas oublier.—Sa Grandeur Mgr Grandin, premier évêque de Saint-Albert, est né le 8 février 1828.—Vie d'héroïsme et de haut apostolat.—A quand son monument?

Le 8 février 1928, naquit à Saint-Pierre-sur-Othe en France celui qui devait devenir le premier évêque de Saint-Albert. Il était le neuvième d'une famille qui devait compter quatorze enfants. Dans la magnifique vie de ce saint évêque écrite par le R. P. Jonquet, on lit que: "La fortune n'était pas assise au foyer domestique; seul le travail y tenait son sceptre austère."

C'est presque toujours au sein de ces familles patriarcales que se façonnent les âmes d'élite. Mgr Grandin devait être plus qu'une âme d'élite: il donnera de son vivant l'exemple de la sainteté. Ses biographes le mentionnent comme un de nos futurs bienheureux.

* * *

L'amour du Christ et le salut des pauvres âmes infidèles: tel est bien le sens de cette vie de sacrifices, de dévouement, d'abnégation qui fut celle de S. G. Mgr Grandin.

De santé frêle, il eut peine à poursuivre ses études et en atteindre le terme. Plusieurs fois, il le dit lui-même, il douta de l'issue de ses efforts. Pourtant la Providence le voulait à sa vigne.

Il fut un des premiers missionnaires Oblats à venir sur le territoire de l'Ouest, qui était alors dans toute sa brutale sauvagerie. Il arriva en 1854.

Il avait pour territoire l'Ouest canadien depuis la frontière du Manitoba jusqu'à Saint-Albert. Au milieu de cette population de sauvages et de métis alors sans aucune formation, il vécut jusqu'en 1859, date à laquelle il fut appelé en France pour recevoir la consécration épiscopale. Il n'avait pas encore trente ans. Il fut consacré par le fondateur des Oblats lui-même, Mgr Mazenod, qui avait tenu à lui imposer les mains.

De retour il ne voulut pas s'attarder à Saint-Boniface. Il regagna tout de suite ses missions.

Et c'est là qu'il passa la majeure partie de sa vie.

Au soir de son sacre Mgr Mazenod écrivait:

> "Voici encore un des beaux jours de ma vie. Je viens de consacrer évêque, avec l'assistance de NN. SS. de Fréjus et de Cérame, notre bon, notre vertueux, notre excellent Père Grandin. Il avait été faire son noviciat pour l'épiscopat dans l'horriblement pénible mission des immenses régions glaciales renfermées dans le diocèse de Saint-Boniface, j'ai dû attendre qu'il eût le temps d'arriver jusqu'à moi pour que je lui imposasse les mains. C'st un privilège que je me suis réservé et que ne m'a pas contesté notre cher Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface. J'ai déjà exprimé la joie que m'a fait éprouver la venue de ce bon fils, qui tenait de moi la tonsure, les ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise."

Le fondateur des Oblats porta une constante et dévouée attention à ce pieux disciple.

* * *

De tous temps l'évangélisation des sauvages fut dure et a nécessité chez ceux qui s'y sont consacrés l'abnégation la plus complète. Vie de sacrifices encore plus grands ici dans le nord du pays où le climat rude que nous devons subir. Cinquante milles et plus en raquettes avec, sur les épaules, un rude fardeau, c'est la tâche qu'accomplissait à peu près quotidiennement le grand missionnaire. Coucher sur la neige dure sans nul autre abri que la voûte des cieux, enveloppé seulement dans sa couverture: autre prespective habituelle. Le seul véhicule pratique dans le temps était le traineau à chiens.

La vie à côté de sauvages malpropres et sans éducation tel a été le partage de ce missionnaire pendant de longues années.

Un jour à Paris le missionnaire devenu évêque rencontra le grand polémiste catholique et lui fit un peu le récit de sa vie. Le lendemain, Louis Veuillot s'exprima en ces termes sous le titre "L'évêque pouilleux".

C'est Mgr Grandin qui parle par lui:

> "J'avoue que je vis habituellement dans la condition matérielle où voulut rester le bienheureux Labre, et même dans une condition pire. Je le fais sans aucune sensualité, mais je le fais de bonne volonté, parce que je sais à quoi cela est bon.
>
> Mon diocèse, plus grand que la France, est situé dans les régions du pôle Nord. Nous avons sept ou huit mois de neiges et de glaces, un mois de boue et de marécages; la moitié du reste, des poussières. J'ai passé de nombreuses nuits dehors par 45 degrés de froid. J'aime mieux 45 degrés sans vent que 25 avec du vent. J'ai voyagé des mois entiers dans les neiges, sur les lacs gelés, perdant ma route quand ce terrible vent, fouettant la neige, nous enveloppe de ses âpres tourbillons . . .
>
> Je rapporte donc des poux, et en quantité, et sans aucune satisfaction d'en avoir, croyez bien cela. Néanmoins, dès qu'il faut repartir, je pars. Je me trouverais fou de ne pas repartir; je me trouverais coupable de rester dans ma nation .
>
> Et je ne saurais le déguiser, Messieurs; certainement je me plairais ici. Voilà un bon feu, nous quittons une bonne table, la soupe était excellente; elle m'a rappelé la soupe de mon pays manceau.—Que de fois, je n'ai pu me défendre de désirer une bonne soupe de mon pays!—Enfin, vous êtes chrétiens, mes amis et mes frères, et votre hospitalité m'est très douce. Toutefois, je voudrais être loin, je voudrais être là-bas, dans mon désert de glace, sous mes couvertures de neige, à jeun depuis la veille, couché entre mes chiens et mes sauvages pouilleux.
>
> C'est que je n'ignore pas à quoi ma vie de là-bas est bonne.
>
> Dans cette nuit, je porte la lumière; dans ces glaces, je porte l'amour; dans cette mort, je porte la vie.
>
> J'ai là-bas, des sauvages chrétiens et des sauvages païens. Les chrétiens sont de bons chrétiens, grâces soient rendues à Dieu Rédempteur! Ils ont de la foi, ils obéissent à l'Eglise. Ils reçoivent les sacrements et ils gardent les commandements. J'ai la ferme espérance que la plupart seront sauvés. En attendant, ils pratiquent des vertus supérieures à leur état de société misérable, et, par là, beaucoup de peines leur sont diminuées ou ôtées. Même quelques-uns des vrais bienfaits de la civilisation pénètrent jusqu'à eux. Les femmes sortent de leur abjection effrayante et acceptée, les vieillards et les enfants trouvent un appui, la famille se fonde. Je vous l'ai dit, ce sont des chrétiens. J'arrive parmi eux les mains pleines de présents du Roi Christ. J'apporte le baptême, la pénitence, le mariage; j'apporte l'Eucharistie; j'apporte le saint courage de la vie, et la sainte grâce de la mort; j'apporte la bénédiction sur le berceau, et la prière sur la tombe; j'apporte la vérité, la charité, la consolation, l'espérance, l'honneur."

N'est-ce pas une magnifique eau-forte? Nous ne nous fussions pas pardonnés d'en omettre un mot.

Imagine-t-on un peu ce qu'il faut de dévouement et d'esprit de foi pour s'attacher à pareille besogne ingrate? Songe-t-on à ce qu'il a fallu de courage et d'énergie aux missionnaires pour arracher ces contrées à la barbarie où elles étaient plongées? Pendant que les officiers de telle ou telle compagnie ne songeaient en parcourant ce pays et y faisant parfois une vie de débauches qu'à amasser de l'argent souvent extorqué malhonnêtement, les pauvres missionnaires devaient, eux, à la fois corriger le scandale des blancs et faire comprendre à ces pauvres indiens, dont ils avaient du apprendre l'idiome, les vérités éternelles.

C'est en lisant, en scrutant une vie comme celle de S. G. Mgr Grandin que l'on se pénètre davantage du surnaturel de l'Eglise, de sa divinité. On comprend alors la "folie de la croix", on se prend d'admiration pour ces glorieux héros de la foi, on se sent tout petit, faible et ignare si on compare ce que l'on fait à cette abnégation sublime, à ce dévouement héroïque, à ce renoncement total de soi.

Oui, voilà qui atteste la force de l'Eglise, voilà qui prouve en faveur de sa pérennité, de son caractère d'immortalité.

Quand on aime ainsi, quand on se sacrifie ainsi, quand on souffre ainsi pour sa religion, cette religion-là ne peut-être que divine et elle ne peut que posséder les promesses de vie.

La population de notre race a le culte de la reconnaissance. Elle ne doit pas oublier en ce centenaire de sa naissance, celui qui fut le premier évêque de Saint-Albert.

D'autres qui ont moins fait que lui ont leur monument. Il ne convient pas que périsse aux yeux des tard venus le souvenir de celui qui a édifié la population de son zèle, de ce grand héros de la foi catholique. Il faudra songer à lui ériger un monument digne de lui. On ne laisse pas périr de telles figures du passé sans songer à les rattacher autant que possible au présent.

Nous en deviendrons meilleurs, moins satisfaits du peu que nous faisons, et plus désireux encore de nous diriger vers une plus grande perfection.

Rodolphe LAPLANTE.

Brièvetés

Abonnements

La journée de mardi a été particulièrement fructueuse en abonnements nouveaux.

Ce qui est plus encourageant, c'est que tous moins un étaient de l'Alberta.

Les abonnements provenant d'ailleurs sont certes les bienvenus, mais il faut d'abord que nos compatriotes de l'Alberta reçoivent le journal fondé pour eux, pour travailler à les défendre, à les servir, à revendiquer leurs droits.

Pour employer les mots de notre correspondant de Lamoureux dans sa lettre de cette semaine au journal, "Il ne devrait plus s'en trouver à douter de la survivance de la "Survivance". N'a-t-elle pas tenu toutes ses promesses? N'avons nous pas la semaine dernière publié dans un journal à huit pages, un plaidoyer solide, au point, sur la question primordiale des écoles.

Voilà, ce nous semble, assez pour marquer la raison d'être du journal libre, analysant sous l'angle catholique les questions susceptibles de l'être.

Qui eut cru, il y a trois mois, à cette venue d'abonnements aussi soudaine, aussi spontanée.

Voilà une preuve que le journal que nous donnons répond à une nécessité.

Quant à sa réussite matérielle, elle ne devrait plus être discutée. La "Survivance" n'est pas riche, mais elle vivra et remplira son rôle.

Pourquoi retardez-vous à vous abonner?

Pourquoi ne pas les employer?

Aujourd'hui, dans le monde économique au sein duquel nous vivons, il faut se spécialiser pour devenir une compétence; autrement on est appelé à une élimination prompte du champ des activités économiques et sociales.

Compétence et spécialisation: tels sont les deux cris qui s'échappent de toutes les poitrines.

La "Tribune" de Woonsocket nous apporte la nouvelle que M. Joseph Legaré, de Lowell, Mass., président de la Ligue Civique de l'Etat du Mass., est sérieux candidat à un poste dans le cabinet Hoover qui vient d'être élu.

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Amérique vient de passer une résolution en ce sens, mais telle n'est pas la nouvelle que nous voulons souligner aujourd'hui, mais plutôt la nomination de M. Jean Legris, du bureau d'assurance de Rhode Island au poste d'actuaire consultant pour la grande société franco-américaine.

Le lecteur qui ne suit pas les choses de l'assurance ou de la mutualité de très près ne sait pas que plusieurs grandes sociétés mutuelles préfèrent recourir à des étrangers quand nous avons des compatriotes compétents.

On a allégué qu'il n'existait pas de semblables compétences chez nous. Alors comment se fait-il que nos frères de la Nouvelle-Angleterre peuvent s'en procurer? Il est à ma connaissance qu'il y a aujourd'hui de nos bons Canadiens-français susceptibles d'assumer ces postes avec honneur.

Nos compatriotes à la tête de ces organismes n'auraient-ils pas par hasard une crainte inexplicable de ces compétences et n'auraient-ils pas le défaut d'offrir un salaire insuffisant à des gens qui ont fait des études spécialisées en ces matières?

On refuse ce traitement à un compatriote mais on le paye volontiers à un étranger. Une telle mentalité, un tel état d'esprit est déplorable et c'est cela qui fait souhaiter à bon nombre de gens que certains groupements nationaux aient à leur tête autre chose que les pigmées actuels. Un orateur disait un jour en parlant d'un certain groupe d'hommes: Ce sont des bons garçons. Il ne suffit pas que nous ayons "des bons garçons", il faut de plus de l'activité, de l'envergure, une vision claire des réalités, un patriotisme intelligent, constructif, remuant.

Si ceux qui sont à la tête se sentent inaptes à remplir ce rôle, ne peut-on pas leur demander poliment par le vote de nous dispenser de leurs encombrants services?

Il y a des actuaires compétents parmi nos compatriotes. Employons-les.

Soyons justes pour nos compatriotes; autrement le jugement populaire sera terrible.

R. L.

L'actualité sous la loupe

AU FIL ... DU TRAMWAY

La vérité ne doit pas m'empêcher de dire ici aux lecteurs de la "Survivance" qu'elles étaient trois et qu'elles étaient jolies. Or elles étaient trois . . . jolies fillettes, gentilles, je vous le certifie.

Leur âge. Quinze ou seize ans au plus.

Une au moins portait le costume réglementaire d'un couvent français de la ville. Les autres étaient, comme elle-même, d'origine française.

Je monte dans le tramway, tout près de la porte je les croise et j'entends leur conversation en français. Tiens, je me dis: "Des compatriotes". Il fait toujours bon de rencontrer des compatriotes. Un autre individu se tient près de moi. Tout à coup la conversation, française jusque-là, prend un autre ton, on se met à converser en une autre langue.

Pourquoi, je l'ignore.

J'ai un doute cependant et je l'apporte ici, parce que je le crois fondé. On a honte de parler sa langue. On a peur de se faire dire que nous sommes des étrangers. Un anglo-saxon est là, près de nous, et il peut sourire de nous entendre parler une langue qu'il ne comprend pas. Descendants des fondateurs de ce pays, jouissant de droits constitutionnels au fédéral et de certaines bribes de prérogatives, nous ne sommes pas dignes de notre passé, mais indignes de survivre, si nous a-

(Suite page 8)

Il y a cent ans



Il y a cent ans aujourd'hui qu'est né Mgr Grandin, premier évêque de Saint-Albert.

A la mémoire de S. G. Mgr Grandin

Samedi matin en la cathédrale d'Edmonton sera chantée une grand'messe pour commémorer le centenaire de la naissance de S. G. Mgr Grandin, premier évêque de Saint-Albert.

Le sermon sera donné par le R P. Nelligan.

Que notre population ne manque pas de se rendre; elle doit cela à ce grand missionnaire.

Donc à huit heures et demie samedi matin à la Cathédrale.

Officiers élus

Dimanche dernier le Cercle de Saint-Paul a procédé à l'élection de ses officiers pour la nouvelle année.

Président:
M. Jean Langlois;
Vice-président:
M. Donat Bougie;
Secrétaire-trésorier:
M. J. M. Drouin.

A quand les élections dans les autres cercles?

* * *

Lundi soir le Cercle St-Joachim d'Edmonton a procédé à l'élection de ses officiers.

Furent élus.
Président,
M. Edgar Marquis,
Vice-président,
M. H. E. Patenaude,
Secrétaire-trésorier,
M. Paul-Emile Poirier,
Conseillers:
MM. Léon Blais, J. A. Lambert, et Amédée Lavoie.

* * *

Le 3 février, le Cercle de Saint-Charles,Rivière-qui-Barre a fait l'élection de ses officiers.

Président,
Cyrille Cloutier,
Vice-président,
Narcisse Fortier,
Secrétaire-trésorier,
Rév. Père Lebré.

Nos félicitations. Voilà un petit groupe peu nombreux mais agissant.

Si nous en avions quarante comme celui-là.

AU PARLEMENT PROVINCIAL

On commence à travailler à la Législature de l'Alberta

La session du parlement de l'Alberta s'est ouverte la semaine dernière.

Le premier ministre Brownlee a annoncé que cette année grand serait l'intérêt dès le début et il a ajouté que la chambre aurait du travail dès l'ouverture.

Il y a déjà sur la planche du travail pour occuper nos législateurs. Les plus importantes questions qui seront discutées sont les suivantes: la vente des chemins de fer provinciaux, le plan de pension aux vieillards, la nouvelle loi des compagnies, une nouvelle loi des chemins. On croit que pour toutes ces raisons cette année le débat sur l'adresse ne sera pas aussi long que d'habitude.

De plus on informe que le budget sera déposé pour étude devant la chambre dès que l'on aura terminé le débat sur le discours du trône.

Les séances du soir doivent commencer sous peu.

Faisant suite à l'ajournement de la chambre jeudi les membres de l'opposition se sont réunis de même que les partisans du gouvernement, mais rien n'a transpiré au dehors.

A la suggestion du premier ministre un comité de neuf membres a été nommé pour choisir les députés qui doivent constituer les différents comités tels que prévus par la constitution.

Ce comité est composé des membres suivants, Georges MacLachlan, U.F.A., de Pembina, qui agira en qualité de président, des hon. R. G. Reid, O. L. McPherson, de MM. Laudas Joly, député de Saint-Paul des Métis, E. Cook, Joseph T. Shaw Fred J. White, et A. A. McGillivray.

* * *

La nomination de ces comités doit se faire lundi au moment où nous écrivons ces lignes.

* * *

La "Commission des Liqueurs de l'Alberta" vient de publier le rapport de ses activités. Du 1er janvier 1927 au 31 mars 1928 cette commission peut présenter au public un profit de $2,562,509.

Durant cette période de 15 mois on a supprimé les permis à 545 personnes.

M. Rudolph Hennig, représentant fermier pour Victoria, a fait un excellent discours pour proposer l'adoption du discours du trône vendredi après-midi.

L'orateur qui a suivi M. Hennig fut M. G. Smith, député fermier de Red Deer qui a félicité le gouvernement Brownlee d'avoir opéré la vente du chemin de fer du nord et il a de plus répondu aux critiques de ceux qui disent que le gouvernement eut mieux fait de conserver la propriété de ce chemin de fer maintenant qu'il offre des possibilités de retour aavntageux. Il répond à ceci en disant que ces lignes ne pourront jamais être autre chose que des lignes de raccordement aux transcontinentaux et que le développement nécessaire de ces régions requérait de forts capitaux qui auraient obéré les finances de la province.

Le député de Red Deer a tenu à féliciter le ministre de l'éducation du courage qu'il a eu de préparer et de présenter cette législation concernant les écoles, et il a terminé en disant que l'heure était arrivée pour un changement quelconque qui assurera à la population de meilleures facilités en matière d'éducation.

Nous dépensons, ajouta-t-il, un montant de $12,000,000 pour fins éducationnelles et il est temps que nous obtenions un meilleur retour de ces déboursés effectifs.

M. Jos. T. Shaw, chef du parti libéral, proposa l'ajournement du débat à lundi après-midi.

* * *

Il y a actuellement 24 bills au programme de la session et plusieurs autres en perspective.

AUX MEMBRES DE L'A.C.F.A.

On entend parler de réorganisation de cercles partout, d'élections, et en plusieurs endroits de soirées au profit de l'A.C.F.A. On ne peut vivre sans argent. L'Association n'échappe pas à cette loi commune.

L'Exécutif de notre A.C.F.A. a reçu cette semaine une contribution volontaire de $5 de M. Milton Martin. Merci à ce compatriote de sa générosité. Il fait plaisir de constater que d'aucuns croient en notre oeuvre en sa raison d'être, en son efficacité. Il a de plus le jour même payé sa contribution au Cercle local Saint-Joachim.

Puisque nous parlons de M. Martin disons ici que la semaine dernière M. Milton Martin a été élu président du "Town Planning Committee" du Board of Trade. Nos félicitations.

L'activité

Nos lecteurs savent que le cercle de Beaumont a fait récemment l'élection de ses officiers. Sous la présidence de M. Clément le cercle se propose une intense campagne de recrutement et d'abonnements au journal de l'Association.

La semaine dernière le président du Cercle de Beaumont est venu à nos bureaux apporter six abonnements et nous payer les contributions de 9 nouveaux membres.

Bravo! continuez.

Nos constitutions

On se plaint partout de l'ignorance du but et de la nature de notre A.C.F.A. Transcrivons ici les articles 5, 6 et 7 de nos statuts que tous nos membres devraient connaître.

Chapitre II

de l'Administration

5.—Les membres de l'Association sont groupés en Cercles Paroissiaux, d'après les dispositions qui suivent et administrent l'Association par l'intermédiaire du Congrès de l'Exécutif qui jouissent des pouvoirs qui leur sont ci-après respectivement attribués.

Section I

Des Cercles Paroissiaux

6.—Le Cercle Paroissial est le groupement, par paroisses, des membres de l'Association.

Le Cercle Paroissial est sous la juridiction d'un Comité composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire-trésorier et d'un délégué de langue française de chaque district scolaire de la paroisse. Il pourra aussi admettre les délégués de districts scolaires voisins situés dans un territoire où un cercle paroissial n'a pas été constitué.

7.—On doit organiser un Cercle Paroissial, dans chaque paroisse où cela est possible. Une ville comprenant plusieurs paroisses pourra n'avoir qu'un Cercle.

A Calgary où la population de la ville n'est pas très forte il n'y a qu'un cercle mais Edmonton compte trois cercles. Ce sont ceux de l'Immaculée Conception, de Saint-Joachim et de Saint-Edmond.

Une quinzaine de bons patriotes suffisent pour maintenir un bon petit cercle de vie française. Nous savons un cercle à Castor qui ne compte même pas ce nombre et qui cependant vit très bien.

L'important c'est de pouvoir compter sur quelques bonnes unités.

Mot de la semaine

Il y aura assemblée de l'Exécutif jeudi soir à Edmonton. Nos cercles doivent faire leurs élections aussitôt que possible et organiser une soirée au profit de l'A.C.F.A.

Le secrétaire-général,
9664 avenue Jasper.

PRENEZ PART AU CONCOURS D'ABONNEMENTS

AIDEZ AU CANDIDAT DANS VOTRE PAROISSE — SI PERSONNE N'EST NOMME FAITES NOMMER QUELQU'UN

Roman de la "Survivance"

La Sève Immortelle

par LAURE CONAN

"Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes." (Garneau)

AVANT-PROPOS

Il ne sera peut-être pas sans intérêt pour les lecteurs de ce livre de savoir dans quelles conditions il fut écrit. La regrettée Laure Conan en avait conçu l'idée il y a près de trois ans. Son intention était de le soumettre au concours pour le prix de littérature, institué par l'initiative de l'hon. A. David, secrétaire de la province. Elle nous en avait communiqué le plan, qui nous parut plein de promesses. Mais un accident vint la priver de l'usage de sa main droite et la força de suspendre son travail. Il lui fut donc impossible de présenter son oeuvre au concours de 1923. Cependant, dès qu'elle le put, elle reprit sa plume. Lentement, le récit se développa. Chapitre par chapitre, le roman vit se tisser sa trame. Les caractères s'accusèrent, les situations se dessinèrent, le problème moral se posa.

Le privilège d'une vieille amitié nous permettait de suivre les progrès du livre. Et nous admirions ce bel exemple d'énergie, donné par une femme de soixante-dix-huit ans, qui, malgré l'âge et la souffrance, poursuivait son labeur et continuait à tracer son sillon. Il y avait toutefois des heures de doute et de lassitude. Et nous nous permettions alors d'amicales instances pour activer l'effort et hâter l'achèvement de l'oeuvre. Quinze jours avant le terme fixé pour la clôture du concours, le dernier chapitre seul restait à écrire. Mais un message inquiétant vint nous informer que Laure Conan était très sérieusement malade. Accouru auprès d'elle, nous apprîmes que les médecins déclaraient une opération inévitable. A la douleur éprouvée par les parents et les amis se joignait un très vif regret. Qu'allait-il advenir de l'oeuvre inachevée, qui promettait d'ajouter un brillant fleuron aux lettres canadiennes? Il était sans doute permis d'espérer une issue heureuse. Mais dans le cas contraire? . . . Consultés, les hommes de l'art affirmèrent que la malade pouvait, sans aggraver son état, écrire quelques pages. Elle eut ce rare courage moral. Malgré son angoisse et sa souffrance, elle commanda à son imagination et à sa pensée, et, dans le lit où elle était clouée, elle écrivit ce chapitre final, où le drame intime auquel elle nous a fait assister s'achève par la victoire de la fidélité à la France nouvelle fondée par les aïeux sur les rives du Saint-Laurent. Cela fait, et ses dispositions suprêmes étant prises, elle se confia avec une résignation admirable à la volonté de Dieu. Quelques jours plus tard, elle n'était plus. Notre province avait perdu l'une de ses personnalités éminentes et nos lettres un de leurs plus nobles talents.

Ce roman, la "Sève Immortelle", dont le dénouement fut, pour ainsi dire, dérobé à la maladie et à la mort, on le présenta au concours. Mais les circonstances que nous venons de rappeler n'avaient pas permis, on le conçoit, d'observer absolument toutes les conditions exigées. Le jury ne put donc couronner l'oeuvre de Laure Conan. Il voulut cependant lui décerner un hommage supérieur encore, oserions-nous dire, à la récompense qu'il ne pouvait lui accorder. Et il adopta cette résolution spéciale:

"Le jury regrette que les formalités n'ayant pas été remplies, il n'ait pu couronner le roman de Laure Conan, "La Sève immortelle", et exprimer ainsi sa haute appréciation de cette oeuvre posthume d'un des meilleurs écrivains du Canada français".

Cette couronne—car c'en est une—nous la déposons au seuil de ce livre, le dernier et peut-être le plus beau que nous ait laissé Laure Conan. En le présentant aujourd'hui au public, nous accomplissons l'un des devoirs à nous légués par la noble femme de lettres, qui nous a fait un si grand honneur en nous confiant la tâche d'exécuter ses volontés dernières.

Thomas CHAPAIS.

LA SEVE IMMORTELLE

I

Jean Le Gardeur de Tilly, capitaine de milice incorporé dans les grenadiers, avait été blessé grièvement à la bataille de Sainte-Foy.

Transporté mourant à l'Hôpital-Général, il y avait cruellement souffert. Pendant bien des jours, sa vie ne tint qu'à un fil.

Mais un beau matin du mois de juin, le docteur Fauvel, après l'avoir soigneusement examiné, lui dit triomphant:

—Enfin, vous êtes à nous!

Un éclair de joie traversa les yeux sombres du blessé. Son visage, creusé par la fièvre, et d'une pâleur de mort, s'éclaira.

—Vous croyez que je ne mourrai pas, murmura-t-il.

—Si je le crois? . . . Vous êtes en pleine convalescence. Ah! la jeunesse s'entend aux réparations . . . Vous en êtes une belle preuve, et si nous pouvions vous donner la nourriture qu'il vous faudrait, vous seriez bien vite rétabli.

Le capitaine de Tilly prit entre ses mains décharnées la main du docteur et lui dit avec émotion:

—Que vous avez été bon, dévoué, sympathique . . .

—Le beau mérite, fit le docteur gaiement. Ignorez-vous que vous avez été héroïque le 28 avril? Nous sommes tous fiers de vous.

Un sourire effleura les lèvres décolorées du blessé, ses longs yeux noirs eurent un rayonnement.

—Si vous saviez comme j'ai eu peur dans mon lit, répondit-il. Ah! ces affreux cauchemars de la fièvre.

—Finis, finis, les cauchemars. Vous n'avez plus qu'à vous laisser vivre, qu'à écouter le chant des oiseaux.

—Sans doute, je serais sous terre, dit l'officier avec une singulière profondeur d'accent. Et vous saviez que je ne pourrai jamais reconnaître vos soins. Ma famille doit être complètement ruinée.

—C'est plus que probable; grâce à Bigot et à sa clique, nous sommes tous ruinés. La misère est universelle et le drapeau anglais flotte sur Québec. . . Que c'est triste! Mais, n'importe, le soleil est encore beau à voir.

Brusquement, le docteur ouvrit toute grande la fenêtre cintrée de la petite chambre, et sortit.

Durant ses longs jours d'agonie, Jean de Tilly avait ressenti jusque dans ses moëlles les horreurs du tombeau; aussi, la belle lumière chaude lui fut infiniment douce. Une allégresse le pénétra. Sentir qu'il appartenait de nouveau à la terre lui fut une jouissance étrange, délicieuse. Toutes les souffrances, toutes les douleurs étaient oubliées.

Que c'est bon de voir clair! Que c'est bon de vivre! songeait-il en regardant sa chambre.

Ses murs lui semblaient rayonner de l'espoir. Son lit de douleur, où les visions du délire l'avaient harcelé, lui était devenu doux, reposant. Il respirait avec délices l'air du pur matin, les fraîches senteurs résineuses que le vent léger lui apportait.

Et dans ce calme, dans ce bien-être, un souvenir de la journée du combat l'émut soudain. Il se rappela comme l'amour de la vie l'avait tout à coup saisi, comme la terre lui avait paru belle, quand il courait avec ses gars, par le froid matin du 28 avril.

Le ciel était sombre, la neige fondante partout souillée, les bois avaient encore leurs branches noires, mais sa jeunesse entendait le printemps qui chantait: J'apporte l'herbe, les feuilles, les parfums, les voix d'oiseaux . . . Tu connaîtras l'ivresse de l'amour . . .

Un regret aigu comme un dard lui avait transpercé le coeur. Toute sa force l'avait abandonné. Mais, il s'était vite ressaisi, et peu après, il était sur le champ de bataille.

L'Anglais était le maître et le resterait en définitive. Il le croyait. Mais la Nouvelle-France devait tomber noblement. Jean de Tilly avait donné son sang pour l'honneur de la race glorieuse . . .

Maintenant, se sentant renaître, il jouissait du bonheur très simple d'exister. Mais, à travers cette douceur, les inquiétudes, les tristesses se glissèrent bientôt.

Appuyé sur ses oreillers, ses yeux noirs demi-clos, il songea à sa mère, à son foyer ruiné, à ses camarades restés sur le champ de Sainte-Foy, qui gisaient sous l'herbe haute et drue.

La pensée que l'Anglais allait régner sur la terre où dormaient les héroïques pionniers français lui était cruelle. Il se plaignait à Dieu en invoquant leurs mérites. Offrir ce qu'il avait souffert ne lui vint pas à l'esprit; ses blessures, ses souffrances, Jean de Tilly n'y songeait plus; mais le sacrifice du rêve d'amour à son devoir de soldat avait à ses yeux un grand prix, et dans le secret de son coeur, il l'offrit pour sa patrie . . .

Puis, une apaisante langueur l'envahit . . . Il s'endormit et rêva que, dans le cimetière de Saint-Antoine de Tilly, il voyait sortir de terre, se lever suppliantes vers le ciel, les mains qui avaient défriché la forêt.

Quand Monsieur de Tilly se réveilla, sur une petite table près de son lit, il vit un bol de lait et du pain noir.

Ce n'était pas ce que réclamait son épuisement, ce son appétit de convalescent. Les plats fumants d'autrefois, les grasses poulardes, les belles perdrix rôties des jours d'abondance passèrent devant ses yeux.

uis, il prit le répugnant pain Puis, il prit le répugnant pain noir, se redressa sur ses oreillers, et courageusement s'efforça de manger.

Comme il y tâchait, on frappa légèrement à la porte, et une religieuse entra. Son visage flétri accusait les privations et les fatigues de ces jours douloureux. Sur son bras gauche, elle portait une capote militaire soigneusement pliée et quelques branches de lilas.

—Bonjour, Mère Catherine, dit le jeune homme. Je vous ai donné bien du mal, mais décidément, paraît-il, vous n'avez pas perdu vos peines.

—C'est bien vrai! Vous voilà hors de danger, s'écria-t-elle, rayonnante de joie. Que je suis contente . . . Tout l'hôpital est en fête.

Elle lui donna les fleurs odorantes, et dépliant la capote qu'elle accrocha à une patère:

—Le docteur veut que vous sortiez dès que vous le pourrez. C'est pourquoi je vous ai apporté votre capote. Vous l'aurez sous la main. Quand je la pris toute pleine de sang pour la laver, je croyais bien que vous seriez enseveli dedans. Que Dieu est bon de vous faire vivre!

Et ramassant les miettes de pain sur le lit:

—J'avais le coeur malade de vous servir un tel repas, dit-elle, mais tout de même vous avez mangé . . .

—Il le fallait bien. J'ai tellement faim . . . Le pain n'est pas bon, mais c'est du vrai pain. Tant d'autres n'en ont pas!

Lentement, avec goût, il but le lait et remit le bol à la Mère Catherine. La religieuse roula la petite table contre le mur, plia et serra la serviette de toile blanche.

—Mère Catherine, demanda l'officier, vous rappelez-vous la bonne odeur du beau pain chaud?

—Si je me la rappelle. C'était le bon temps. L'odeur du pain embaumait toute la maison. Aujourd'hui, bien des gens mangent bouillis les pauvres grains qu'ils ont pu sauver . . . La misère est affreuse . . . On défaille dans les rues de Québec. Savez-vous qu'après la bataille, nous avons été deux jours sans avoir, à bien dire, autre chose que de l'eau à donner aux blessés?

Jean de Tilly fixa sur elle ses yeux sombres et resta quelques instants à la regarder sans parler, et dit ensuite d'une voix altérée:

—La faim . . . les blessures . . . Mère Catherine, cela se supporte. Ce qui est insupportable, c'est de savoir le pays à bas.

Et trop faible pour se maîtriser, il s'affaissa dans son lit et pleura comme un enfant.

La Soeur le regarda inquiète, toute saisie de cette prostration subite. Volontiers, elle aurait pleuré aussi. Mais, dominant son émotion, elle lui murmura les mots de douceur et d'espoir.

Quand il fut un peu calmé:

—Comme le docteur gronderait, s'il vous voyant, dit-elle, essuyant maternellement son visage baigné de larmes. Qu'est devenu votre courage? . . . Puis, vous le savez, la volonté de Dieu est dans les événements, et cette volonté, il faut l'accepter. Malgré tout, les Canadiens ont bien le droit d'être fiers. Cette bataille de Sainte-Foy, où vous avez laissé presque tout votre sang, Monsieur de Tilly, a été une victoire.

—Mais, la Nouvelle-France n'en restera pas moins aux Anglais. Nous sommes des abandonnés, gémit-il.

—Et après? dit Mère Catherine. Dieu peut ce qu'il veut, n'est-ce pas? . . . Pas une feuille ne tombe sans sa permission, le plus humble germe de la forêt n'est pas en oubli devant lui. Parce que la France nous abandonne, croyez-vous qu'il va nous abandonner? Pourquoi désespérer de notre pays? . . . Dites-moi, que savons-nous? . . . Qui a jamais vu l'avenir? . . .

Instamment, elle le conjura d'être raisonnable, de ne pas s'émouvoir, de chasser bien loin les tristes pensées, de ne pas nuire à son rétablissement.

Il l'écouta, tranquille, silencieux, mais ses yeux profonds restèrent chargés de tristesse.

La bonne hospitalière lui fit baiser la croix de son chapelet, et s'en alla à ses autres malades.

(A suivre)

"La Sève Immortelle" est en vente à la Librairie d'Action Canadienne-française Ltée, 1735, rue St-Denis, Montréal, Québec. Prix: 0.75.

CHRONIQUE FEMININE

Une grande artiste canadienne-française

Beaucoup de gens ont dit, peut-être trop dit, que nous n'avons pas de littérature canadienne. Peu importe que cette affirmation soit fausse ou non, il n'en reste pas moins que des écrivains de chez nous ont écrit quelques ouvrages admirables, beaux de pensée et de forme.

Voici surtout une plume canadienne que je voudrais présenter à celles de nos lectrices qui ne la connaissent pas. Les autres, je le sais, aimeront toujours ce qui touche Laure Conan. Mademoiselle Félicité Angers, tel était son nom véritable, a publié son premier volume, un roman, vers l'année 1880, et depuis cette date jusqu'à sa mort, qui l'a prise en plein travail voici à peu près quatre ans, elle a fourni à notre public lecteur plusieurs ouvrages excellents qui lui méritent le titre de "notre première romancière".

Laure Conan se complaisait à décrire les époques de la Nouvelle-France; elle fait revivre volontiers les personnages, les moeurs de la domination française. Son style a un grand pouvoir d'évocation qui nous place dans les scènes qu'elle traite. Qui n'a entendu parler de "L'Oublié", le meilleur de ses ouvrages probablement; cet oublié, c'est Lambert Closse, un héros contemporain de Maisonneuve, dont Laure Conan nous raconte la vie rude, le chaste amour, puis la mort héroïque. Et, en prenant notre intérêt pour ce personnage, qui a réellement vécu, souffert et aimé, l'auteur nous dénonce les dangers que couraient les fondateurs de la colonie, leur courage, leur fierté, leur patriotisme . . .

On connaît peut-être moins la dernière oeuvre de Laure Conan, celle qu'elle n'a terminée que quinze jours avant sa mort, avec l'encouragement du sénateur Thomas Chapais; celui-ci aime trop l'histoire et les lettres canadiennes pour ne pas assurer de tout son pouvoir cet ouvrage intéressant à notre littérature. "La sève immortelle" est cette force que notre petit peuple tient de ses ancêtres, cette force qui le conduit à travers les mille difficultés de sa vie souvent pénible. C'est cet héritage patriotique, rejeté par les uns, recueilli par les autres, qui se maintient malgré tout. Dans "La sève immortelle" Laure Conan a incarné ce courage, ce renoncement, dans la personne d'un jeune homme de noblesse à l'époque où la France nous céda à l'Angleterre. La vie circule abondamment en ce travail que l'on parcourt sans fatigue. Les faits qui y sont contenus, basés sur l'histoire, nous font comprendre un peu mieux pourquoi nous avons le droit et le devoir de rester attachés à nos origines.

En écrivant un roman intéressant, Laure Conan a fait une oeuvre patriotique. Lorsque nos lectrices auront parcouru, dans ce journal, les pages émouvantes de "La sève immortelle", si elles veulent poursuivre la connaissance de cet écrivain de mérite, voici une liste des ouvrages principaux qu'elles auront plaisir à lire:

Angéline de Montbrun, A l'oeuvre et à l'épreuve, L'oublié, Lous Hébert, Une immortelle.

GERMAINE.

Les livres

POUR LES ESPRITS SERIEUX

"Géographie humaine de Montréal"—Souvenirs d'Université.— Un beau livre canadien

Le livre dont je viens de terminer la lecture n'est pas banal. Il a pour titre "Géographie humaine de Montréal" ce qui ne dira que peu à plus d'un lecteur. Son auteur est Raymond Tanghe, un jeune que nous avons nous-même connu lorsqu'il fréquentait l'Ecole des Sciences Sociales, Economiques et Politiques de l'Université de Montréal.

En écrivant le nom de l'Ecole, je ne puis m'empêcher d'évoquer le souvenir d'une certaine distribution de diplômes; je devais attendre encore une année avant de recevoir le mien.

M. Tanghe était un des élèves finissants, un des diplômés. Ce soir-là, ses amis l'avaient mis au programme pour un discours sans le consulter.

Vraiment ce ne fut pas médiocre. Il parla peu et pourtant il fit une forte impression.

Il indiqua ce que nous pouvions faire et mieux ce que nous devions faire. Nous avons fait des choses . . . du journalisme, entr'autres. Lui, patient, travailleur acharné, a commencé à tenir des promesses.

Depuis un an il a fourni à la vaillante revue l'"Action Canadienne-française, que l'on tente d'étouffer de ce temps-ci, des articles pleins, bourrés jusqu'à la dernière ligne de moëlleuse substance.

Il préparait mieux et plus solide encore, et surtout plus durable. Lentement il bâtissait sa thèse qui devait le faire docteur en Sciences Sociales, Economiques et Politiques.

Avant d'aborder ce gigantesque travail, il offrit au public une brochure sur la canalisation du Saint-Laurent.

Au cours de l'année 1928, il soumit son texte, la "Géographie humaine de Montréal" et il obtint son titre de Docteur. Il est le premier d'entre les élèves de l'Ecole à le décrocher, le titre de Docteur ès sciences sociales, économiques et politiques.

Ses anciens camarades de cours ne sont pas jaloux; au contraire, ils se réjouissent de ce succès.

* * *

Disons ce que le volume est, ce qu'il vaut, ce qu'il contient, comment il est écrit et à qui il est destiné.

Le titre est clair et explicatif et résume la matière offerte au public lecteur. Ce seul mot de géographie, de même que celui de mathématiques, éveille ordinairement chez nos compatriotes un malaise, provoque chez eux un froid dans le dos. Ces deux sciences leur répugnent. Pourquoi? Il ne faudrait pas chercher loin pour en trouver la cause, l'unique cause, car après tout ce sont là matières vivantes. Tout dépend de la manière dont l'enseignement en est distribué. Pour un, je me rappelle comment j'appris la géographie lorsque j'étais au collège. Le professeur n'en était pas convaincu et il ne sut jamais nous communiquer le feu sacré indispensable à la bonne intelligence du sujet, de sorte que nous étudions la géographie pour ne pas "bloquer" lors de l'examen et lui nous l'enseignait parce que le programme le comportait. Vous voyez d'ici quelle influence le tout a laissé sur nos intelligences!

Mais en entrant aux Hautes Etudes Commerciales ce fut un autre monde d'idées, un autre horizon qui s'ouvrit.

La géographie économique fut pour nous matière attachante. Le professeur, M. Sainte-Marie, la comprenait cette science et nous la faisait aimer. Disciple et admirateur de Emile Miller, disparu si tragiquement, il est le continuateur, avec M. Yves-Tessier Lavigne, de l'enseignement de la géographie. Le volume de Raymond Tanghe est une étude particulière de la situation géographique de Montréal. L'auteur, disciple et émule enthousiaste de Jean Brunhes et de Lablache, se sert des mêmes méthodes que ces deux maîtres français. Il débute en situant la ville dans son cadre, analyse le facteur humain qui préside à la croissance de la métropole, explique pertinement l'urbanisme, en dit la défaveur auprès des édiles montréalais, étudie le logement. Il analyse de façon méticuleuse les routes qui aboutissent à la ville de Montréal, explique le pourquoi de la croissance du port et termine ces pages magistralement brossées par quelques considérations sur le rôle de la race canadienne-française dans ce formidable conglomérat qui s'amplifie sans relâche.

Voilà ce que contient le volume de Raymond Tanghe.

Volume sérieux, aride à quiconque n'aime pas la lecture sérieuse; il ferait les délices de plus d'un anglo-saxon, mais il glacera les veines de plus d'un compatriote mieux habitué aux déclarations idéalistes, aux romans et nouvelles sentimentales.

Ce que vaut le volume est facile et agréable à dire. Documenté, écrit dans une langue pure, il ne ferait pas mal dans une bibliothèque française.

On aurait tort d'affirmer que pareille édute n'est destinée qu'aux gens de la province de Québec.

Non, il doit atteindre tous les esprits sérieux qui savent et réalisent que la métropole montréalaise où les nôtres jouent un si grand rôle n'est pas près de perdre son hégémonie. Ils apprendront à la mieux connaître et à connaître les richesses potentielles et actives, ils ouvriront les yeux à la force commerciale que signifie Montréal et ils seront contents, comme je l'ai été moi-même, de constater que cette métropole doit un peu tout de même à nos compatriotes pour être devenue ce qu'elle est.

Cet effort d'un jeune studieux valait d'être porté sur une vaste scène.

Félicitons donc la "Librairie d'Action Canadienne-française" de nous avoir présenté cette thèse économique.

J'aime à y voir plus et mieux qu'un effort intellectuel. J'y vois une tendance de plus en plus marquée que la jeune génération ne fuira pas les questions économiques, qu'au contraire elle les analyse, les fouille pour les dominer et dominer en quelque sorte tout le problème économique qui nous entoure et menace de nous étouffer.

Voir des compatriotes abandonner les élégies larmoyantes, les vers mal bâtis et trop souvent malsonnants pour s'occuper de choses pratiques fait bon lorsqu'on est habitué à vivre dans un milieu extrêmement pratique.

L'Ecole des Sciences Economiques et Politiques ne fait que commencer à déverser ses anciens élèves sur la scène active du monde commercial que déjà l'on voit poindre des talents, des meneurs, des chefs de file.

Le maître Edouard Montpetit, que nous avons tant admiré, a façonné toute une génération qui croira en la noblesse du commerce, de l'industrie et de la finance.

Pour aspirer au rôle de dirigeants et de meneurs dans une ville comme Montréal, il faut la connaître.

M. Tanghe nous la fait connaître.

D'autres avec capitaux, avec intelligence et énergie auront mission de lui faire donner tout ce qu'elle possède dans son sein. Espérons que ce ne seront pas exclusivement les Américains, mais que quelques miettes de cette manne resteront aux nôtres. Il serait regrettable que les Canadiens-français se contentent, par apathie ou par la force des circonstances, du rôle de précurseur. Répétons pour M. Tanghe ce que d'autres ont déjà dit: "Voilà certes mieux qu'une promesse, c'est d'ores et déjà une réalisation."

Rodolphe LAPLANTE.

On pourra se procurer ce volume à la "Librairie d'Action Canadienne-française Ltée", 1735 rue Saint-Denis pour $1.00 franco.

L'A.C.J.C. réclame la monnaie bilingue

Montréal.—Le comité central de l'Association catholique de la Jeunesse vient d'adresser à l'honorable ministre des finances dans le cabinet King la lettre suivante:

Montréal, le 22 jan. 1929

A l'hon. James-Alexander Robb, Ministre des finances, Ottawa, Ontario.

Monsieur le Ministre,

De nouveaux billets de banque du Dominion seront bientôt mis en circulation, annonce-t-on.

A diverses reprises l'"Association catholique de la Jeunesse" a réclamé des inscriptions bilingues sur la monnaie canadienne.

Le Canada est un pays bilingue.

Le français tout autant que l'anglais y est langue officielle.

Au nom des divers groupements qui composent l'A.C.J.C. au nombre de cent cinquante environ et disséminés dans tout le Canada, le Comité central a, à sa séance régulière tenue le vendredi 11 janvier courant, émis le voeu que la monnaie et le papier-monnaie canadiens soient bilingues.

Nous vous prions respectueusement, Monsieur le Ministre, de faire droit à notre juste requête et d'agréer l'assurance de nos sentiments dévoués.

Pour le Comité central de l'A. C.J.C.,

Le chef du secrétariat général Alphonse de la ROCHELLE.

Le bilinguisme progresse à Ottawa, sa nécessité apparaît de plus en plus évidente à mesure que le Canada étend ses relations internationales.

M. Jacques Bureau, il y a peu d'années, nous a donné le timbre d'accise bilingue; M. Pierre Véniot vient de mettre en circulation une série bilingue de timbres-poste très artistique et fort recherchée des philatélistes. Le Ministère de la Milice, à partir de 1931, exigera des officiers supérieurs de l'armée la connaissance du français et de l'anglais.

Nous voulons du français; c'est à nous d'en mettre.

On formerait cinq grands districts

Telle est la nature du bill concernant les chemins

Vendredi midi on a présenté un bill au parlement de l'Alberta ayant trait à la division de la province en cinq districts et dans la composition d'un bureau dit "District Highway Board".

Cette commission serait composée du Ministre des chemins, du sous-ministre et d'un membre nommé par le Lieutenant-Gouverneur en conseil, représentant les districts municipaux de la province.

On donnerait deux importantes fonctions à ce comité. 1— L'étude du meilleur système de chemins régionaux et 2, le choix de la base de la répartition des octrois votés par la Législature.

EVEQUES MISSIONNAIRES

Voici ce que disait du mérite des évêques missionnaires le grand écrivain catholique, Louis Veuillot, au moment du Concile du Vatican:

"Figurez-vous un homme qui compte Dieu pour tout, qui comte sur Dieu en tout, et qui sait par l'expérience et par la foi qu'il ne compte pas en vain; un homme épris de l'amour des âmes et qui va les chercher comme va l'amour, dans les épines, dans les flammes et jusque dans les fanges, au mépris de toutes les terreurs, au mépris de l'impossible, au mépris même de la raison, mais je parle de la raison vulgaire, celle qui ne sait pas que Jésus serait mort pour racheter une seule âme: un homme enfin qui a fait son oeuvre d'être l'homme de Dieu, et à qui la vie et toutes choses humaines ne sont plus rien lorsqu'il s'agit d'accomplir une volonté de Dieu, de sauver une âme: voilà le prêtre, et par excellence l'évêque des missions. Il est le héros du Christ, le héros de l'amour.

"Dans cette physionomie, la cordialité domine. Quelque visage que la nature ait donné au missionnaire, Dieu lui en a fait un qui attire. La constante flamme du coeur y a gravé ce je ne sais quoi attirant, signe sacré de tout ce qui est salubre et bon. La sérénité du juge, la douceur de l'ami, la tendresse du père y parlent et vous attirent comme la robe du fruit salutaire et comme l'odeur du froment . . .

"Sans doute, ils prennent en voyage les moindres places, et dans leurs missions souvent ils vont à pied. Ils mendient, ils vivent de peu, comme tous ceux qui demandent leur pain. Ils font route sans fourgons et sans serviteurs, la plupart n'ont pas deux vêtements, plusieurs ne sont revêtus que de guénilles cent fois rapiécées par leurs mains. La dignité épiscopale ne les empêche pas de travailler. Il en est que nous voyons entrer au Concile, revêtus de la chape d'or et de la mitre, qui ont travaillé et travailleront comme maçons, comme charpentiers, comme jardiniers, qui font leur cuisine et celle de leurs frères, qui recousent leurs habits et leurs chaussures, et qui n'auront un toit pour eux qu'après avoir bâti leur église. J'en connais un qui a imprimé de ses mains le catéchisme, la grammaire et les cantiques composés par lui dans une langue qu'il a dû presque composer aussi. Un autre s'est soumis à un labeur dur. Emmenant des compagnons qu'il avait gagné aux fatigues de sa mission lointaine et trop pauvre pour payer leur passage, il s'est mis avec eux au service du navire, comme domestique, leur promettant pour surcroît de gages qu'ils n'auraient pas le mal de mer. Ils ont passé à ce prix. Mais ces avilissements ne laissent pas de marque sur l'âme, et la hauteur de l'âme, relevée au contraire par de tels actes, relève à son tour le maintien. J'imagine que Pierre, qui avait jeté et tordu le filet, et Paul, l'ouvrier en tentes, et les autres, ayant par l'école de Jésus-Christ, devenus les distributeurs de sa doctrine et de ses sacrements et les juges de son peuple, ne manquaient point de dignité personnelle dans leurs rapports soit avec les fidèles, soit avec le monde et ses rois. Pour dire ma pensée, je crois qu'il y avait alors, même extérieurement, peu d'aussi grands seigneurs, et que les patriciens de Rome et les princes d'Asie, si entendus aux attitudes de la supériorité, se sentaient descendre devant la majesté de ces hommes de rien, qui leur disaient ce que Dieu permet ou défend. Tels ceux-ci, qui ont été à la même école, qui sont les mêmes hommes et qui tiennent des mêmes choses avec le même genre humain."

La Catholic Women's League en deuil

Nous apprenons de Montréal le décès, survenu en cette ville, de Mlle Belle Guérin, fondatrice de la Catholic Women's League of Canada. En juin 1922, Mlle Guérin avait reçu la croix de première classe de la décoration Pro Ecclesia et Pontifice, à la demande du Cardinal Vannutelli.

Mlle Guérin était née à Montréal et y avait fait ses études au Mont Sainte-Marie. Elle laisse dans le deuil trois frères, M. le juge Guérin de la cour d'appel, le docteur J. J. Guérin, député aux Communes, et John M. Guérin.

La défunte était bien connue dans les milieux sociaux.

A LA "SURVIVANCE"

NASCUNTUR POETAE

"Survivance" mon amie,
Puisque tu tiens à la vie,
Garde toi, je t'en supplie
De ces rimeurs à l'envers
Qui croient, en faisant des vers
Faire de la poésie.

Tant les sages que les sots
Peuvent aligner les mots
Qui leur passent par la tête.
Chacun peut sur papier blanc
Etaler son boniment,
Mais chacun n'est pas poète.

Notre petit monde est plein
De ces gens à l'esprit vain,
Qui faits pour ne rien entendre,
Osent cependant prétendre
Qu'ils sont nés un beau matin
Maîtres dans cet art divin.

Je ne sais si je m'abuse,
Mais je soutiens que la Muse,
La déesse aux cheveux d'or,
Aux humains daigne sourire
Moins souvent qu'on ne veut le di- [re;
Et pour prendre son essor
Jusqu'au sommet du Parnasse,
Il faut une chose encor,
C'est le "Mens divinior"
Dont parlait le vieil Horace.

Tout ira mieux là-bas.
Si chacun garde son rôle.
Je vous donne ma parole,
Si j'étais né casserole,
Je ne voudrais certes pas
Sortir de mon humble sphère,
Et pour tout l'or de la terre
Mettre les pieds dans les plats.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on [fasse,
Il faut toujours en venir
A garder chacun sa place,
Ne prenons pas plus d'espace
Que nous n'en pouvons tenir.

C'est un dicton populaire
Qu'il vaut mieux cent fois se
Que de parler sottement. [taire
Restez plutôt terre à terre;
Il est dangereux, mon frère,
De forcer votre talent.

GUY.

Archidiocèse d'Edmonton

REGLEMENT DU CAREME

A

1.—Tous les jours du Carême depuis le Mercredi des Cendres inclusivement, jusqu'au Samedi saint à midi, sont de jeûne, les dimanches exceptés. Aux jours de jeûne on ne peut faire qu'un **seul repas**. Mais il est permis de prendre environ deux onces de nourriture le matin. Le soir également la loi autorise une collation qui ne doit pas dépasser huit onces.

2.—Tous les **vendredis et mercredis du Carême**, et aussi le samedi de la semaine des Quatre-Temps, et le **Samedi saint** jusqu'à midi, sont de plus, jours d'abstinence.

3.—Aux jours de jeûne qui ne sont pas en même temps jours d'abstinence, on peut manger de la viande, mais seulement au **repas principal**, lequel peut se prendre à midi ou le soir, d'après la coutume.

4.—Il est permis de prendre du poisson et de la viande au même repas.

5.—L'usage des oeufs, du lait, du beurre, du fromage est permis tous les jours du Carême. Il est également permis de se servir de graisse et de lard dans la préparation des aliments.

6.—La loi du jeûne oblige les fidèles à partir de la vingt et unième année accomplie jusqu'au commencement de la soixantième. La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles dès qu'ils ont complété leur septième année.

B

Sont exemptées du jeûne:

1.—Les personnes qui n'ont pas atteint l'âge de 21 ans et celles qui ont plus de 59 ans.

2.—Les personnes ayant à accomplir un travail manuel ou autre qui demande une grande dépense de force physique.

3.—Les femmes enceintes, les nourrices.

4.—Les malades et valétudinaires, les convalescents.

Dans le doute, que l'on consulte son pasteur, son directeur spirituel ou son confesseur.

5.—Il ne faut pas oublier que la dispense du jeûne n'implique pas nécessairement la dispense de l'abstinence.

6.—Il faut se rappeler aussi que même dans le cas où, pour une raison ou pour une autre, quelqu'un est dispensé de la loi du jeûne telle qu'imposée par les Saints Canons, personne n'est dispensé de la loi générale de la pénitence et de la mortification. Nous sommes tous coupables, et elle s'adresse à tous cette parole: "Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous"!

7.—C'est dans l'Eglise une sainte tradition, confirmée encore par la pratique constante des fidèles, qu'on doit pendant le Carême s'interdire tout amusement trop mondain, comme les bals, les danses, ou tout autre qui ne serait pas en harmonie avec cet esprit de dévotion et de recueillement qui doit nous animer durant ces quelques semaines, pendant lesquelles l'Eglise nous demande de méditer sur les mystères de la Passion et la mort du Sauveur.

8.—En même temps qu'un temps de pénitence, le Carême est d'une manière toute spéciale un temps de prière. C'est pourquoi les fidèles doivent sanctifier chaque jour de cette saison par quelque acte spécial de dévotion ou quelque pieuse pratique. Dans ce but, l'assistance quotidienne à la messe, la réception plus fréquente de la sainte communion, les visites au Saint Sacrement, la prière en famille avec la récitation du chapelet, l'exercice du Chemin de Croix, sont autant de choses qui nous sont recommandées d'une manière toute particulière pendant cette saison.

9.—La solennité des mariages est prohibée pendant le temps de Carême.

10.—Le temps fixé pour l'accomplissement du devoir pascal dans l'archidiocèse d'Edmonton, s'étend du 1er dimanche du Carême jusqu'au dimanche de la Trinité. Tous les fidèles doivent se préparer avec le plus grand soin à accomplir ce très grave devoir que la Sainte Eglise impose à tous ses enfants.

Archevêché d'Edmonton,
HENRY JOSEPH,
Archevêque d'Edmonton.

M. Hoover visite le Christ des Andes

M. Hoover, le président élu des Etats-Unis, qui a fait un voyage en Amérique du Sud, a été l'hôte du Chili d'où il se rendit en République Argentine le 13 décembre. Il a manifesté l'intention, en traversant la frontière, d'aller voir le fameux Christ des Andes, qui s'élève à la limite des deux pays.

Nous trouvons précisément, dans une intéressante revue chilienne, "Chile", qui se publie à Paris, un exposé rappelant les faits qui ont présidé à l'érection de ce monument symbolique, très vénéré par les populations des deux côtés des Andes.

En 1902, un traité d'arbitrage sans condition fut signé et le désarmement décidé dans une certaine mesure, facilité par d'autres traités d'arbitrage également conclus avec les autres nations voisines.

Au XIXe siècle, des guerres incessantes eurent lieu entre les différentes nations soeurs du Sud-Amérique.

Mais il fallait commémorer ce beau geste, en faire un symbole permanent, toujours présent et parlant aux âmes, qui sauvegarderait l'avenir.

Et puisque la paix a été obtenue sous l'égide du Christ, il fut décidé d'élever à la frontière même chilo-argentine, au milieu des pics aux neiges éternelles de la Cordillère, une immense statue de l'Homme-Dieu, évocatrice de cette paix si chère à tous ces peuples, qui ne demandaient qu'à travailler sérieusement, pour leur bien-être particulier et pour le progrès humain.

A l'arsenal de Buenos-Ayres, affluèrent mitrailleuses, canons, armes de toutes catégories, tout ce matériel de guerre désormais inutile, et c'est ainsi que l'on fondit cette gigantesque statue commémorative. Elle fut transportée à pied d'oeuvre, d'abord par voie ferrée, puis sur des affûts de canon, traînée à travers les cols montagneux par des milliers de soldats et de marins argentins et chiliens.

Le 13 mars 1904, eut lieu l'inauguration solennelle du monument. A cette occasion, et pour mieux marquer l'esprit dans lequel avait été conçue cette oeuvre, les troupes chiliennes allèrent camper sur le territoire argentin, tandis que l'Argentine bivouaquait sur le sol chilien.

A présent, la statue du Christ des Andes, dont la main droite est tenue en un geste de bénédiction vers le Nord et dont la gauche soutient une croix, reste debout, à 13,000 pieds d'altitude, et sur son socle on a écrit:

"Ces montagnes s'écrouleront et se réduiront en poussière avant que les peuples du Chili et de la République Argentine aient oublié leur solennel serment échangé aux pieds du Christ.—Celui qui nous a réconciliés est notre paix."

Aussi, 30 ans avant la signature du pacte Kellogg-Briand, s'était manifesté solennellement une volonté particulière de paix entre deux nations. Mais, ici, le pacte apparaît plus solide que le traité de Paris parce qu'il a pour base la foi qui le sanctionne et le garantit.

—"Le Messager," Sherbrooke.

VISITEURS DU PARLEMENT

(PAR ERNEST BILODEAU)

Nous tenons à remercier ici M. Ernest Bilodeau assistant bibliothécaire français à Ottawa et ancien correspondant parlementaire du "Devoir" pendant la guerre, de son intéressante chronique qu'il offre aux lecteurs de la "Survivance".

Ceux qui ne connaissent pas encore la manière de l'auteur pourront ici apprendre à la goûter.

Nous remercions ici notre ami collaborateur au nom de nos lecteurs.

M. E. Bilodeau a séjourné à Edmonton pendant deux ans environ.

Il en vient presque chaque jour, et de partout, mais pas toujours aussi agréables à recevoir que ce groupe de jeunes filles montréalaises qui me sont arrivées cette semaine, fraîches et pimpantes. "Mon père vous envoie ses amitiés et vous prie de nous faire visiter l'édifice". Rien que cela, comme s'il n'y avait pas trois mille couloirs à parcourir, si on n'en sautait pas. Mais comment résister à des enfants qu'on a vues hautes comme ça, et qui vous arrivent avec des façons de jeune dame, et une lettre signée par un populaire et authentique échevin de la métropole?

—Veuillez dire à votre père, ai-je répondu, que je lui serrerai la main la semaine prochaine, à la Gare du tunnel, à Montréal, à neuf heures du matin. Je compte en effet accompagner d'ici le train de la Survivance française, qui arrivera prochainement de l'Ouest; nous déboucherons en gare par un soleil clair et un froid vif, à moins qu'il ne tombe une neige violente et sèche; et l'unique échevin au visage inimitable et attirant sera là sur le quai, avec une fanfare à trois tambours, qui jouera éperduement "Vive la Canadienne" et "Jadis la France sur nos bords", comme si la France avait jamais pu nous rejoindre en une pareille saison pour "jeter sa semence immortelle". Puis l'on partira pour la cathédrale et l'hôtel de ville, et je n'oublie pas le Monument national, dont les enseignes juives décoreront toute la façade . . .

—Croyez-vous, demanda doucement la demoiselle, que nous pourrons tantôt visiter la grande Tour commémorative?

Ce qui était une façon pratique de me ramener à des considérations plus utilitaires. Et je pris la tête du groupe, qui était du reste circulaire et changeant comme un voilier d'alouettes matinales. Encore une fois, c'est une tournée que certaines circonstances me forcent d'accomplir plus souvent que je ne voudrais parfois, et pour laquelle je songe depuis longtemps à faire l'acquisition d'une paire de patins à roulettes; mais peut-être cette idée manque-t-elle de sens pratique. En tout cas, je m'excuse de ne pas répéter ici les détails et descriptions de ce qu'on rencontre en cette promenade sous les arceaux gothiques qui s'entrecroisent sur nos têtes: vestibule central à la colonne emblématique du système fédéral, et que j'ai eu bien du mal à faire baptiser par les Anglais: Confédération Hall, parce que l'entrée du Capitole de Washington s'appelle Hall of Fame, et que, vous pensez bien . . . Lorsque j'ai pu en parler à loisir à l'honorable président des Communes, ce fut vite compris et décidé, et désormais les guides officiels clament "Confederation Hall" à tous les Yankees qui défilent, à plusieurs centaines par jour en été. De là, on tourne à droite pour se diriger vers la Chambre des Communes, ce qui vous apprend que l'édifice se divise en deux ailes différemment attribuées et occupées: les Communes à main gauche, en entrant du dehors, le Sénat à main droite, et moitié pour moitié. Ce qui porte un loustic à dire que lorsqu'un député devient sénateur, il n'est pas précisément "débouté", mais quelque chose comme "transbouté", c'est-à-dire transféré à l'autre bout de l'édifice national. Heureux ensuite, s'il peut y siéger aussi longtemps que M. le sénateur Dessaulles, de St-Hyacinthe, qui a eu cent un ans en octobre dernier, et dont le nom apparaît encore vaillamment à son pupitre du Sénat, où plusieurs de nos visiteuses ont voulu s'asseoir, en tout respect et désir de longévité. Mais retournons aux Communes.

Les visiteurs restent toujours un peu effarés de la dimension de cette pièce, mais ils s'y font peu à peu et s'avancent au milieu, en demandant où siègent le premier ministre et son adversaire, qui sont face à face, comme on sait, avec chacun leurs lieutenants, celui de M. King qui partage le petit pupitre à deux étant M. Ernest Lapointe, cette "tour de puissance" du cabinet et ce judicieux ami et conseiller du premier ministre. On explique que le trône en chêne ouvragé abrite le président, M. Lemieux, que la grande table massive sert au greffier, M. Beauchesne, et que les deux petites tables sont destinées aux sténographes anglais, tandis qu'à six pas en arrière les deux sténos français attendent des discours . . . qui ne viennent pas souvent, à cause de l'ignorance de la majorité.

Nombreux sont les visiteurs qui demandent où se trouve le siège de M. Henri Bourassa, qui tient si bien la prédiction que faisait un vétéran distingué de la vie politique fédérale, il y a quelques années, lorsqu'il me disait: "Il ne faut pas essayer d'empêcher Bourassa d'être élu, il donnera tant de relief aux sessions". On regarde donc le pupitre marqué, vers l'extrémité du premier rang et comme continuation de la rangée des ministres, de ce nom prestigieux, et puis quelques-uns hasarderont ensuite une appréciation de l'ensemble."C'est grand, mais un peu morne, et la voix ne sonne pas." On s'étonne surtout de certains non-sens architecturaux, comme les arceaux ogivaux arrêtés par une plate voûte, deux éléments qui n'ont jamais travaillé de concert et ne le pourront jamais. L'Ogive appelle une voûte montante, fuyante, et non pas un pavé de coton montrant des feuilles d'érable et des buffles aériens.

Reculons donc de trois pas et demi-tour pour aller vers le Sénat. Chemin faisant, la pièce carrée qui sert de vestibule, avec des colonnes soutenues par des personnages en cariatide, dont la plus frappante est celle qui représente les traits fins de sir Wilfrid Laurier, cette vie si entièrement consacrée au parlementarisme. On reprend le long corridor, faisant remarquer au groupe que chaque porte des bureaux latéraux est marquée dans les deux langues. Par exemple: "Speaker" et "résidence", et puis "Senator's smoking room", Fumoir des sénateurs". Ces plaques de cuivre n'ont rien d'éphémère, étant faites de cuivre bien gravé, au coût d'une quinzaine de dollars chacune, de par l'initiative et la fermeté de l'hon. M. Lemieux., qui a ainsi marqué, pour la première fois depuis 1867 et avant, l'édifice national de la griffe bilingue posée tout d'abord par les Champlain et les Amherst.

Le sénat est plus riche et moins grand, et tous les visiteurs de notre langue expriment la même surprise en voyant les grands tableaux de guerre qui décorent les deux murailles opposées. "Pourquoi tant de souvenirs de la guerre européenne?" Etonnement bien canadien . . . mais peu impérialiste, dirons-nous, et qui marque bien la mentalité si différente des deux branches de l'arbre canadien. La grande guerre est restée présente à l'esprit anglo-saxon plus qu'au nôtre, semble-t-il, et l'anglo en met partout le souvenir concret, matériel. Nous, d'esprit français, nous en étudions les conséquences et la philosophie, ce pourquoi nous n'avons pas besoin d'images des halles d'Ypres et du Chemin des Dames. Et le pays poursuit cependant sa route clopin-clopant sur deux jambes qui ont envie tout le temps de se donner des coups de pied au lieu de pousser de l'avant bonnement.

"Aurons-nous le temps d'aller dans la tour? redemande ma gentille compagne, ou l'une d'elle en tout cas, car je crains bien d'avoir divorcé plusieurs fois depuis le départ; et nous allons vers la grande tour, la Memorial, ou commémorative ainsi que nous devrions l'appeler par abréviation. Ce sera toujours cela qu'elle aura de français . . . On n'en trouve rien d'autre, en tout cas, à première vue. Un escalier de quelques marches, un préposé déférent, on entre dans une froide chapelle aux trois vitraux coloriés, jetant une lumière tamisée sur une table centrale sévère, emblème du souvenir des héros morts dans l'hécatombe mondiale. On baisse la voix avec respect et l'on ne s'attarde pas à chercher ici un mot français ou un souffle réchauffant d'atmosphère catholique, ce qui serait peine perdue. Les vitraux montrent de hautes silhouettes de jeunes hommes à mâchoire et physionomie américaines, vêtus de hauberts et armés de glaives symboliques. On ose à peine le dire, mais c'est Lohongrin bien plus que St-George, patron de l'Angleterre, ou Roland de Roncevaux sonnant du cor pour Charlemagne. Il fait froid ici dans plus d'un sens du terme, mais prenons l'ascenseur et montons plus haut, "Excelsior" . . .

On grimpe aux cloches, dont certaines sont énormes, puis la voiture est au bout de sa course, et il faut monter dix marches pour en rejoindre une autre, qui nous dépose au pied de la grande horloge, à deux cents pieds de terre environ. Là, par des petites portes, on sort au dehors pour regarder le paysage, et vous me croirez si je dis que je n'y retournerai pas sans chapeau avant le mois de juillet prochain. Et que ma reconnaissance accompagne dans la postérité l'enfant charmante qui m'a prêté son écharpe sans seulement sourire du coin de l'oeil au spectacle que je devais présenter, ainsi affublé à la face du ciel et de la terre. Mais la visite était finie, et il est temps que ce récit en fasse autant.

Ernest BILODEAU.

Distribution de calendriers nouveau genre

La Caisse Nationale d'Economie prend l'initiative de répandre le calendrier-budget.

LA VIEILLESSE

La Caisse Nationale d'Economie vient de nous faire tenir à son tour un Calendrier de 1929. Il tranche sur les autres en ce qu'il suggère, chaque jour de l'année, l'idée d'un budget familial. On sait que cette idée a été maintes fois développée depuis l'ouverture de sa grande "Campagne de l'Epargne", entreprise il y a déjà trois ans et admirablement secondée par l'A.C.J.C. en 1927 et en 1928.

Dans cette idée du budget familial, notre première Société de Rentes viagères n'a pas oublié la vieillesse. On ne peut nier, en effet, que si tout le monde songeait plus à assurer son aisance future, le progrès de la famille et de la société en serait grandement accéléré; elles ne verraient pas leur marche entravée par la subsistance d'autant d'imprévoyants.

Ce calendrier reproduit une jolie peinture. Dans un jardin plein de fraîcheur, en face d'un cottage formant fond de tableau, trois générations: au premier plan, debout, la grand-maman rentière et, près d'elle, assise, sa fille tenant son bébé dans les bras; plus loin, venant à eux, le jeune papa accompagné de sa fillette. Et sur tout ce décor, une atmosphère de sérénité qui illumine toutes les figures: elle exprime cette paix que donne l'avenir assuré par l'intelligente prévoyance.

Nous ne pouvons former qu'un souhait: celui de voir ce calendrier si puissamment suggestif, dans tous les foyers. C'est, selon nous, le plus éloquent missionnaire des bienfaits de la Rente viagère.

Appel de M. R. MacDonald

L'ancien premier ministre de la Grande-Bretagne a lancé un appel en faveur de la bonne entente entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, dans un article qu'il a publié dernièrement à la revue "Nation".

"Les rapports entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, y est-il dit, sont de plus en plus mauvais. Dans les deux pays un état d'esprit se développe qui tend à les séparer l'un de l'autre, à encourager la critique amère et à détruire la bonne entente et le support mutuel."

Voyage de 500 milles en avion

Le pilote Cap. W. J. Buchanan et M. W. T. Siers, et le mécanicien Dave Glen, tous trois de la Western Canada Airways, se sont envolés de Saskatoon, le 4, pour porter secours à "Punch" Dickins, dont l'avion a heurté un bloc de glace en atterrissant. Ce dernier a fait quelques réparations d'urgence à son aéroplane et il attend actuellement du secours à Mc-Murray. Les aviateurs estimaient, lors du départ, que le voyage serait d'environ 500 milles et qu'ils pourraient l'effectuer en quatre heures. L'expédition compte aussi ramener les fourrures laissées par Dickins lors de l'accident et l'inspection des postes Reilly.

Ce qui se passe en Alberta

Coin des BONNES AMIES

C'est avec un mélange de plaisir et de peine que nous apprenons l'entrée dans la vie matrimoniale, de Mlle Lilliane LeBlanc avec M. Georges Emile Gaulin. Les Bonnes Amies offrent aux jeunes époux leurs meilleurs souhaits de bonheur.

Les Bonnes Amies se sont rendues joyeuses et en grand nombre à la soirée donnée par les Jeunes Canadiens. Ces messieurs nous promettaient une surprise! Mais laquelle? Nous aimerions la connaitre! Ils nous en ont tant donné ce soir-là!! . . .

Durant le courant de l'année les assemblées mensuelles seront tenues au Club LaVérendrye. Des circonstances imprévues nous obligent cependant à tenir notre première assemblée générale dans la salle paroissiale de Saint-Joachim. Cette assemblée aura lieu mercredi, le 13 février, à 8 h. 15.

La présidente fait un appel spécial aux Bonnes Amies, de même qu'à toute autre jeune fille, désireuse de faire partie du Cercle, de se rendre à cette assemblée.

Soyons-y nombreuses.

Nos félicitations à notre nouvelle présidente Mlle Exilda Lévesque pour l'intéressante conférence donnée au Club LaVérendrye le 28 janvier. Nous en sommes vraiment fières. Cette conférence paraitra dans nos colonnes sous peu.

Gisella D'APPOLONIA,
secrétaire.

Rétablissement

Il nous fait grand plaisir de porter à la connaissance de notre public que Mme Poirier, mère de M. Paul-Emile Poirier, avocat, se rétablit promptement de la grave indisposition dont elle vient d'être victime.

Au retour du bureau, son fils l'a trouvée inconsciente dans son lit. Il prit les dispositions nécessaires pour la faire transporter à l'hôpital où elle se remet rapidement.

On croit qu'elle a été victime d'un commencement d'empoisonnement par le gaz.

Imposantes funérailles de M. Beauchamp

Son service funèbre est chanté à Saint-Joachim mercredi

Au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis le service funèbre de M. Louis Eugène Beauchamp a été chanté mercredi matin en l'église Saint-Joachim par le R. P. Langlois, O.M.I., assisté des abbés Couture et Martin.

La nouvelle de la mort de M. Beauchamp avait attiré des amis de toutes les parties de la ville d'Edmonton.

Des messes furent offertes par les personnes et les groupes suivants:

Elèves du grade III; Mme Madore et famille, Mme Côté et famille, M. et Mme J. B. Gosselin, M. et Mme P. Lessard et famille; Mme Dow; M. et Mme J. W. Huley; M. et Mme A. J. McRae; M. et Mme P. E. Poirier et famille; M. et Mme A. Boileau, M. et Mme Milton Martin, M. et Mme F. J. Kelleen; M. et Mme L. Blais; M. et Mme D. J. Gilmurray; M. et Mme J. E. Amyot; M. et Mme C. E. Gariépy; Dames de Saint-Joachim; A. L. Doucette; la famille Léger; M. et Mme J. N. Carey; les élèves Canadiens-français de l'école Grandin; M. et Mme D. Bard, Miss A. Kelly; M. et Mme Geo. Stewart, M. et Mme J. W. Pigeon, Irene, Kathleen et Grace Farmer; Dr et Mme Boissonneault; Elèves du grade VII, école Grandin; M. S. Moher; Grade XI, école Séparée.

Des tributs floraux furent reçus de: Eric Penhold, M. Freifield; M. et Mme J. A. Collins, M. et Mme Southward; M. et Ernest Dame; M. et Mme J. A. Jones; Beatrice, Holly, Gretchen, Anne, Louisa; M. et Mme Farmer et famille; M. et Mme H. W. Harreson; M. E. C. Cummings; M. et Mme O. L. Philips; M. et Mme W. L. Smith; Dr et Mme H. H. Hepburn; Trudel Fur Mfg. Ltd.; Le Conseil LaVérendrye, 1938; Chevaliers de Colomb; Mme Roberts; Mme Kirkland; Mme Mellish; Mme Shrubin; Mme Jackson.

On remarquait à l'église le R. P. Hétu et les abbés Ketchen et Nelligan.

Les porteurs étaient MM. C. E. Gariépy, A. Boileau, E. Dame, J. N. Gosselin, D. Bard, H. W. Harrison.

Nouvelles d'Edmonton

Les funérailles du Col. F. H. Mewburn ont eu lieu vendredi dernier au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le vieux médecin écossais tant aimé des anglo-saxons vient d'être inhumé. Grand admirateur de la milice, des funérailles militaires lui furent faites. Il est regretté de la population anglaise surtout qui avait appris à la connaître.

La Hudson's Bay Co. vient d'annoncer l'érection prochaine d'un édifice d'une valeur de $200,000 sur la 103e rue au nord de l'avenue Jasper. Les travaux commenceront au cours d'avril et seront terminés aussitôt que possible.

Collège des Jésuites

Pour se guérir d'une sérieuse attaque d'asthme, le P. Lessard a dû partir pour l'hôpital de la Miséricorde.

Samedi après-midi, il y eut joute de gouret entre notre équipe et celle du collège Concordia. Résultat: partie nulle.

Aux derniers examens semestriels, quelques élèves ont mérité des "témoignage d'examens" et des "prix d'examens". Ont mérité un "témoignage d'examen" pour avoir conservé les quatre-cinquièmes des points sur "chaque" examen: Philosophie: Armand Gariépy, d'Edmonton; Rhétorique: Luigi d'Appolonia, d'Edmonton; Eléments latins: Joseph Hamoline, d'Aberdeen, Sask.; et Georges Roy, de Québec. Ont mérité un "prix d'examen" pour avoir conservé les neuf-idxièmes des points sur "chaque" examen: Méthode: Irénée Desrochers, d'Edmonton; Eléments latins: Sheridan Porter, de Maymont, Sask.

Le mercredi, 3 janvier, M. Lucien Maynard, ancien élève de notre collège, a donné, au Cercle Français de l'Université, une conférence où il a réfuté victorieusement la légende du patois canadien.

Un deuil

M. Louis E. Beauchamp, le marchand de fourrures de la rue Jasper à Edmonton, vient de mourir à la suite d'une attaque de grippe.

C'est un deuil pour le petit monde commercial Canadien-français.

Il avait su se tailler une place enviable par son travail obstiné depuis son arrivée en cette ville. Absorbé dans ses affaires, il faisait honneur à ses compatriotes par le bon renom qu'il avait donné à la maison qu'il dirigeait.

A la famille en deuil la "Survivance" offre l'hommage de sa profonde sympathie.

R. L.

Immaculée Conception

Nous aurons dimanche prochain dans notre salle paroissiale une soirée organisée par les Enfants de Marie. A cette occasion on nommera la gagnante parmi les trois candidates: Mlles R. Tétreault, Y. Trottier, et A. Lamoureux qui depuis plus d'un mois vendent des billets sur le tirage d'un 10.00 en or. Le tirage du $10.00 aura lieu dimanche à la soirée.

Venez et amenez vos amis. Il y aura des amusements pour tous. Dans l'après-midi, il y aura un programme spécial pour les enfants.

Les Jeunes Canadiens

Les Jeunes Canadiens remercient les jeunes gens qui se sont rendus à leur soirée du 2 février. Nos félicitations aux jeunes filles et en particulier aux Bonnes Amies qui se sont rendues nombreuses à notre appel.

D'un autre côté il est regrettable que le nombre des Jeunes Canadiens ait été si minime. Un bon nombre des nôtres eurent la bonté de s'illustrer par leur absence, absence tout à fait déplacée à cette occasion. Je comprends que pour plusieurs les soirées non dansantes sont assez pénibles, tout de même les Jeunes Canadiens auraient pu être plus nombreux. J'aimerais croire que ces absences ne sont pas cause d'antipathie mais tout de même elles dénotent une insouciance assez voisine de l'antipathie.

Nous remercions sincèrement le Père Langlois qui eut la bonté de mettre la salle Saint-Joachim à notre disposition.

Les Jeunes Canadiens doivent toute leur estime aux demoiselles Gertrude Baril, Cécile Brissette, Gisella d'Appolonia et autres qui ont aidé à la préparation et au service du goûter.

Gérard Baril mérite nos félicitations pour la large part qu'il prit à l'organisation.

Encore une fois: vive les Bonnes Amies. Elles ont su se montrer dignes de l'estime dont elles jouissent parmi nous.

Eugène Côté,
secrétaire.

Saint-Joachim

Une pénible épreuve vient de fondre sur notre paroisse: c'est la mort prématurée de M. Louis E. Beauchamp, fourreur bien connu de toute la ville et l'un de nos plus distingués compatriotes. Epuisé par un travail trop assidu, il fut terrassé par une grippe maligne dont il sembla tout d'abord vouloir facilement triompher. Dimanche matin des complications survinrent et lundi matin à 4 h. il rendait son âme à Dieu après six jours de maladie.

M. Beauchamp, par cinq années de labeur ardu et d'efforts intelligents, s'était taillé une belle réputation d'homme d'affaires et acquis une nombreuse clientèle dans le commerce des fourrures. On se rappellera longtemps la bonté de son coeur, l'affabilité de son caractère et ses manières de parfait gentilhomme.

Il est mort à 44 ans, à l'heure où le succès commençait à lui sourire. Il laisse, pour pleurer sa perte, son épouse et quatre fils: Marc, Arthur, Eric et Louis. Toute la paroisse se joint à leur douleur. R. I. P.

Dimanche, à l'issue de la grand'messe, il y a eu l'élection de deux marguilliers pour remplacer MM. E. Dame et A. Blais sortant de charge. MM. A. Baril et J. Chatain ont été choisis.

Notre conseil de paroisse se trouve donc ainsi constitué: M. le sénateur P. E. Lessard, M. le juge L. Dubuc, M. H. E. Patenaude et les deux nouveaux élus.

Les dames de Saint-Joachim, à leur dernière assemblée, ont complété l'élection de leurs officières: Mme Bérubé devient vice-présidente, et Mme S. Joncas, conseillère.

Saint-Edmond

Le rapport annuel financier était donné dans notre église dimanche passé. Les revenus de toute l'année atteignent $1,921.54; les dépenses $1,895.17 ce qui laissait $26.37 en caisse.

Un tiers de nos bancs de l'église ne sont pas loués et un effort devrait être fait dans cette direction.

Mme Nadeau de Vancouver est l'invitée de M. et Mme Léopold Pelletier depuis deux semaines.

Une agréable réunion a eu lieu chez M. et Mme Chénier quand différents membres de notre choeur de chant étaient entretenus par différents jeux et de la musique, dimanche soir.

Mme Edmond Leclerq a pris le train pour Winnipeg samedi soir, où sa soeur, Mme Brière, était tombée gravement malade.

Madame Marc Girard est alitée depuis deux semaines. Espérons qu'elle sera bientôt sur pied.

Après avoir été sous le soin du Dr Lebel, Mme Rhéaume fait des progrès, lentement mais surement.

Après avoir obtenu un bon emploi en ville, M. Arthur Roy et sa famille quitteront notre paroisse sous peu.

A été baptisée, dimanche passé, Marie Loraine, fille de M. et Mme Roger, de Spruce Grove. M. et Mme E. Côté furent parrain et marraine de l'enfant.

Des souhaits

M. l'abbé A. Cadoux, M.S.C., qui dirige à Québec les Annales de Notre Dame du Sacré-Coeur nous envoie ses voeux de succès pour la "Survivance" et l'A.C.F.A.

Il s'intéresse, dit-il, d'autant plus à notre mouvement qu'il a lui-même vécu 19 ans dans l'Ouest et 8 ans à Edmonton.

Il n'est plus avec nous

M. W. O. Trépanier, qui, pendant quelques semaines, a rempli l'office d'agent d'annonces pour notre journal la "Survivance", n'est plus avec nous.

Il est au service des ventes de l'Edmonton Motors. Cette compagnie s'occupe de la vente des Chevrolets.

Nous souhaitons à notre ancien compagnon de travail succès dans son nouvel emploi.

En voyage

L'honorable sénateur P. E. Lessard est parti le semaine dernière pour Ottawa dans le but d'assister à l'ouverture de la session.

Paul-Emile Hardy

Nous publions ailleurs dans le journal la photographie du fils du docteur J. C. Hardy, président du Cercle Falher de l'A. C.F.A., se préparant à faire la distribution de la "Survivance".

Ce petit homme n'a que six ans et pendant les semaines que nous envoyions le journal par centaines pour le faire connaître, Paul-Emile Hardy remplissait l'office de camelot à la grande satisfaction de la population.

Plus tard, il pourra montrer cette photo à ses parents et ami se rappelant qu'il a contribué lui aussi au lancement du journal indépendant en Alberta suivant ses faibles moyens.

La "Survivance" remercie ici son jeune ami et l'assure de sa reconnaissance.

C'est bien peu

C'est bien peu $2 et cependant c'est tout ce qu'il faut pour recevoir le journal de la minorité franco-albertaine.

La "Survivance" est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

A ceux qui ont reçu le présent numéro comme spécimen nous demandons un abonnement.

On adresse comme suit
La Survivance,
9664 avenue Jasper,
Edmonton, Alberta.

Remerciements pour sympathies

La famille de feu J. A. Rioux tient à remercier par l'intermédiaire de la "Survivance" tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies dans la douloureuse épreuve qui vient de la frapper.

Elle témoigne une reconnaissance particulière au journal qui s'est fait représenter aux funérailles et à l'Association qui lui a envoyé un message de sympathies.

En marge d'une conférence

La soirée organisée par les Dames de Saint-Joachim

Quelques personnes ont pu s'étonner que nous ne disions rien de cette conférence faite par Mlle E Lévesque.

Nous avions en pensée d'en dire un mot cette semaine en publiant le texte mais Dame Rumeur nous apprend que cette exquise pièce de littéraire sera peut-être répétée, et partant il est impossible de l'offrir aux lecteurs maintenant.

Disons ici notre satisfaction de la vitalité de ce groupe de dames canadiennes-françaises.

Cette initiative d'offrir mensuellement au public une conférence mérite plus constant encouragement. Il eut été déplorable que cette conférencière de la semaine dernière n'eut eu devant elle que quelques chaises vides. Heureusement il y avait mieux et plus. La petite salle du Club LaVérendrye était remplie à sa pleine capacité. Tant mieux. C'est un bon indice de la satisfaction du public pour cette initiative louable.

Les Dames se donnent chaque mois la peine de choisir un conférencier ou conférencière de bonne réputation. On ne peut dire assez comme il serait regrettable que notre population ne marque aucune appréciation pour ces choses de l'esprit. Quand quelqu'un se donne la peine de préparer une conférence pour l'offrir au public et que ce public répond par une regrettable abstention il y a la motif à regret.

Mais Mlle Lévesque peut au contraire être satisfaite de l'auditoire qui s'est rendue la semaine dernière pour l'entendre.

Mais il y a place pour plus de personnes encore. On y remarque surtout rareté d'hommes. Ou sont-ils?

* * *

Disons maintenant un mot de cette conférence de Mlle E. Lévesque.

La conférencière prit le ton vif, enjoué pour traiter son sujet, son épineux sujet. Je sais plus d'un homme qui n'aurait pas reçu toutes ses flèches habilement malicieuses sans ressentir en son for quelque chose se protestant, et ce quelque chose c'est le petit orgueil de sexe. Mais c'était si finement dit!

Au sortir, la réflexion toute naturelle que plus d'un faisait à l'autre était celle-ci: "Nous nous sommes bien amusés et nous avons bien ri. C'est de plus un magnifique travail d'érudition que vient de nous donner Mlle Lévesque et vraiment nous aurions regretté notre absence."

Nous partageons ce sentiment.

Mlle Lévesque a des idées bien personnelles qu'elle a su exposer sans hésitation. Voilà qui est bien. Si peu de gens exposent leurs idées! On se contente hélas trop souvent d'exposer celles des autres.

Félicitations donc à Mlle Lévesque d'avoir pendant . . . j'ignore le nombre de minutes, tenu ses auditeurs en intérêt.

Mlle Bérengère Mercier a admirablement chanté ce soir-là.

Nous avons souvenance d'avoir entendu chanter Mlle Mercier une fois, mais nous étions à l'arrière de la salle et incapable d'apprécier comme il convient sa voix. Disons ici amicalement que les jolies choses chantées ce soir-là devront se répéter. Le public les goûterait comme nous les avons nous-mêmes goûtées.

Et Mlle Lemieux a fait entendre au public deux morceaux de piano que tous écoutèrent avec attention.

Bref, des soirées comme celles-là font du bien à nos compatriotes qui vivent forcément dans une atmosphère de jazz et d'anglais. Répétons-les et allons entendre ces conférences marquant ainsi notre encouragement pour l'effort que l'on fait pour intéresser, instruire, distraire notre population.

La prochaine conférence sera palpitante d'intérêt. Il faudra y être.

On demande

CULTIVATEUR Canadien-français dans la quarantaine désire correspondre avec fille ou veuve sans enfants de trente-cinq à quarante ans et de bonne éducation. Adresser R.R., La Survivance, Edmonton, Alberta.

ON DEMANDE un ingénieur avec papiers de troisième classe pour prendre soin d'un système de chauffage à vapeur. S'adresser à M. Desrosiers, Hôpital Sainte-Croix, Calgary, Alberta.

NOS CENTRES FRANCAIS

Lamoureux

Dimanche le 10 février le nouveau comité des Dames d'Autel, donnera sa première soirée de cartes de l'année. Un réveillon sera servi, puis un petit concert terminera la veillée. Les prix des hommes ont été offerts par le député Blatchford. Attention! les hommes et rendons-nous en foule.

On nous a annoncé aussi pour dimanche 10 février une réunion des membres de l'A.C.F.A. après la messe, afin 1, d'élire un nouveau comité pour 1929, 2, fixer une date pour une soirée au profit de la société, 3e, traiter plusieurs questions importantes.

Il y a déjà dans notre paroisse un bon nombre d'abonnés à la "Survivance", mais trop nombreux sont encore ceux qui attendent de prendre une décision. Quoi? Y aurait-il encore des personnes qui hésitent à croire que la "Survivance" survivra? . . . Allons les amis, ne mettons pas à demain ce que nous pouvons faire aujourd'hui et envoyons notre abonnement au plus vite.

Laurent Lamoureux vient d'accepter la position de comptable aux élévateurs du gouvernement à Calder. Il nous a quitté jeudi pour entrer en charge le 1er février.

Charles Paradis doit épouser cette semaine Mlle Lydia Bourassa de Plamondon. La cérémonie nuptiale doit être célébrée dans la paroisse de la mariée. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.
A l'hôpital Général d'Edmonton deux jeunes enfants de la paroisse: Emile Paradis et Sylvia Boisjoli. Tous deux ont subi une opération et leur état est des plus satisfaisants. Espérons qu'ils reviendront bientôt dans leur famille.

Correspondant.

Saint-Paul

Dimanche, le 3, eut lieu la séance donnée sous les auspices de l'A.C.F.A. Malheureusement le froid a retenu beaucoup de gens à la maison. La réunion n'était pas des plus nombreuses, mais on s'est bien amusé quand même.

La veillée a débuté par des parties de cartes. Les heureux gagnants ont été: prix des dames ,un abonnement à la "Survivance", Mlle Alice Michaud de St-Vincent. Prix des hommes, un abonnement aussi, M. Jos. Bélanger. Prix de consolations: Mme Louis Théroux, M. H. Montambeault.

Mme Marius Drouin nous a ensuite chanté deux belles chansons; c'est un plaisir de l'entendre. M. Donat Bougie nous a aussi amusés par une chanson à répondre.

M. Clovis Thérien, président de notre cercle, a dit quelques mots sur l'oeuvre. Il a remercié les gens pour le support donné aux officiers pendant l'année qui vient de s'écouler. Ensuite nous avons procédé à l'élection des officiers.

Le Rév. Père curé a dit l'importance de l'A.C.F.A. Il désire que chaque famille s'abonne à son organe.

Il nous fait plaisir de revoir M. Donat Bougie de retour. Il était allé passer quelques semaines dans la province de Québec. On le dit revenu imbu de l'esprit patriotique. Bravo!

Baptêmes: Marie Lucienne, Gemma, enfant de M. et Mme Daniel Gamache.—Joseph, Vincent Victorin, enfant de M. et Mme Laudas Joly. Nos félicitations.

Correspondant.

Parmi les naissances récentes à Saint-Paul, il faut mentionner une fille à M. et Mme Côté, née le 19 janvier; et une fille, née à M. et Mme Edouard Marcoux, le 18.

Legal

La semaine dernière, nous eûmes deux bonnes et intéressantes parties de gouret. La première eut lieu jeudi soir, 31 janvier, entre Legal et Namao. Ce fut une partie où les adversaires rivalisèrent, chacun de leur côté, de combinaisons intelligentes et d'adresse; mais nos joueurs firent, ce soir-là, merveille, puisqu'ils battirent les Namao par 5 contre 1. On aurait dit des professionnels.—La seconde partie eut lieu dimanche dernier entre Legal encore et Vimy. Nos voisins décidés à remporter la victoire, avaient rassemblé les meilleurs joueurs des clubs des alentours. Ils remportèrent des points, ceci dû surtout à ce que notre homme du but, ayant été blessé à la main pendant la partie du jeudi précédent, ne put occuper son poste, mais la victoire nous resta quand même avec 9 contre 7.

La soirée de dimanche dernier, première de la saison, organisée par les marguilliers de la paroisse, fut un vrai succès. On joua au "smear" avec trente et une tables. Les prix étaient de toute beauté. Le 1er des dames, service à thé, fut gagné par Mlle Marie Louise Davio; le 2e, une demi-douzaine de cuillers en argent, Mme A. Leblanc; le 3e un assortiment de plats de cuisine, Mme R. Julien. Le 1er des hommes, une lampe électrique portative, Omer Maurier; le 2e, un pot pour tabac, Georges Montpetit; le 3e un nécessaire de fumeur, Jean Tieulié. Les prix de consolation échouèrent à Mlle Blanche Montpetit et Euclide Larose. La partie de cartes terminée, se déroula le programme musical qui consista en du chant, entr'autres le Credo du Paysan par Louis Normandeau, et une comédie en un acte, intitulée, "Les deux artistes", avec MM. L. Caron, G. Bouchard, E. Lelaidier, et A. Massie comme acteurs. Félicitations. Mais le clou du programme fut un débat contradictoire entre Amédée Lavoie d'Edmonton et Louis Normandeau, du Cartel du blé, le premier énumérant les avantages de la vie de ville, et le second préconisant les avantages de la vie de campagne. L'un et l'autre tinrent mordicus que l'une était préférable à l'autre et vice versa, mais Horace Montpetit, le porte-parole du jury, opina, avec M. Normandeau en faveur de la campagne.

Le nouveau marguillier élu, en remplacement de M. Oscar Caron, sortant de charge est M. Alfred Paquette.

Un certain nombre de districts scolaires envoient des délégués à la convention des commissaires, qui a lieu prochainement à Lethbridge. Il nous fait plaisir de savoir que Legal sera ainsi dignement représenté.

Il y eut en janvier l'élection des commissaires d'école. Voici quelques noms. Au village, Arsène Therrien, réélu. Diligence, Ignace Caouette. St-Emile, Oscar Caron, réélu. West Legal, Alfred Labby. Springfield, Hector Toupin, réélu. Boudreau, J.-Bte Charrois. Bruyère, Louis Rousseau. Pontiac, Adélard Leblanc, réélu. Ferrydale, Dominique Montpetit.

Raoul Fortin, du collège des Jésuites d'Edmonton, est venu passer les samedi et dimanche derniers dans sa famille.

aptêmes: Joseph Maurice Fé-
Baptêmes: Joseph Maurice Félix, né de Dominique Coulombe et Florida Messier. Parrain, Félix Messier, marraine, Bernadette Deslauriers. Porteuse, Mme Arthur Messier, grand-mère de l'enfant.—Aurélie Lucille Yvonne, née de Louis Caouette et Thérèse Tieulié. Parrain et marraine, M. et Mme Alexis Caouette, oncle et tante de l'enfant.

Correspondant.

Beaumont

Les personnes suivantes se sont enrôlées dans l'A.C.F.A. lors de la dernière élection du Cercle local: Paul Magnan, David Magnan, Rév. Père Gaborit, H. Chalifoux, U. Gravelle, P. J. Demers, J. E. Clément, Wm Hérard, T. Maltais, N. Bérubé, J. A. Rivard, A. Gravelle, H. Vaugeois, M. McCormick, A. Morin, O. St-Pierre, P. Bérubé, A. Bilodeau, Jos. Villeneuve.

Castor

M. R. M. Spratt a été élu maire de Castor. Cinq candidats étaient sur les rangs pour briguer les trois postes de conseillers: MM. J. H. Salton, M. Schneita, J. J. Davis, H. Parr et W. Warner.

Il y a aussi cinq candidats aux trois vacances de commissaires d'école publique: MM. J. Hood, T. Finlayson, J. Campbell, W. Ford, J. J. McKonkey. Trois commissaires d'école séparée ont également été élus par acclamation. Ce sont MM. B. T. Dorval, Geo. Nichols et L. Bierinck.

Le Cercle Saint-Edouard de l'A.C.F.A. et la question scolaire

Les citoyens de St-Edouard qui sont intéressés aux choses scolaires tinrent une assemblée le dimanche, 3 février. Ils étudièrent ensemble, très sérieusement, le projet de loi de l'honorable ministre de l'Education, exposé dans sa récente brochure, "Rural Education in Alberta". Cette brochure, et les commentaires qui en sont faits dans la "Survivance" du 31 janvier furent l'objet de nombreuses expressions d'opinions qui se résument comme suit:

Proposé par Joseph Faucher, secondé par Odilon Paquin, adopté unanimement que l'assemblée approuve entièrement la déclaration suivante de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, à l'effet qu'elle ne peut accepter le projet de réforme administrative tel qu'indiqué dans la brochure de l'honorable ministre de l'Education de l'Alberta, sans qu'il y soit apporté des modifications profondes, qui sauvegarderont l'autonomie des commissions scolaires locales en tant qu'elles représentent directement l'autorité des parents et qui assureront aux minorités la pleine jouissance de leurs droits essentiels."

Proposé par Louis Dubrule, commissaire d'école, secondé par Emile Pomerleau, adopté unanimement, Que communication des présentes soit adressée à l'A.C.F.A., au journal la "Survivance" et à M. Laudas Joly, représentant de notre division électorale à la Législature.

Remarqué parmi les personnes présentes, outre celles plus haut mentionnées, M. Albert Dubrule, Napoléon Turcotte, Henri Lapointe, Emile Dubrule, S. Loranger, etc.

Le secréaire.

Morinville

Le vote au sujet de la lumière électrique venant de Calgary s'est pris jeudi le 31 janvier et a été des plus favorables. De fait 119 voteurs se sont déclarés en faveur de la lumière dans les rues et 19 seulement ont déclaré vouloir économiser le montant que pareille dépense pourrait nécessiter. Donc durant le cours de l'été, Morinville verra le plant de Calgary installer ses poteaux et ses fils par les rues de notre ville et surtout les voyageurs un peu en retard dans la soirée n'auront pas à s'inquiéter de trouver le trottoir puisqu'il y aura abondance de lumière dans tous les coins.

Mardi dernier ont eu lieu les funérailles de Dame Jean-Marie Lamarre, née Pauline Chalifoux. Une foule des plus nombreuses remplissait l'église et avait voulu par là témoigner la plus vive sympathie à son mari et aussi à la famille Chalifoux qui passait par l'épreuve. Les porteurs étaient Eddie Brennies, Joseph Latour, Joseph Tellier, Israel Houle, Duffy Garneau et Girard Rousseau. Le choeur de chant a rendu d'une manière superbe la messe de Yon pour la circonstance.

Madame Lamarre repose maintenant dans le cimetière de Morinville. A la famille et au mari en pleurs nous offrons nos sympathies les plus sincères.

Lundi le 11 de ce mois, nous aurons nos élections municipales et tout porte à croire que la partie sera fort contestée. De fait nous avons plusieurs candidatures sur les rangs et chaque candidat se propose bien de faire de son mieux pour gagner les votes des électeurs. Nous sommes heureux de voir que le public s'intéresse aux questions de la ville puisque ces questions concernent tout le monde. Nous voudrions que notre population des campagnes en fasse autant pour leur propre école.

L'auto de M. J. A. Pelletier de Morinville est venu en collision ce matin avec celle de M. l'étourneau de Legal. L'auto de M. Pelletier a souffert pour à peu près $75 de dommages. Heureusement, personne n'a été blessé.

Chauvin

Les heureux gagnants à notre partie de cartes du 3, 1er prix, Mme E. Faucher, 2e prix, Mme Vve Sevigny, 3e, Mlle Y. Simard, consolation, Mme E. Cyr; 1er prix des hommes, Louis Larouche, 2e Mme Léo Houle, 3e M. Alire Leblanc,

M. et Mme P. Simard sont de retour de l'Est.

M. Eloi Gagnon est à la ville.

M. et Mme Clif Rousseau en promenade à Chicago, nous annoncent leur retour au 1er mars.

M. J. B. Girard qui est allé voir sa mère malade à South-Bridge, Mass., a aussi fait des visites à Saint-Germain, Qué., et Montréal.

Mme Girard l'attend à la fin de cette semaine.

En visite chez M. et Mme Jos. Furlatt, dimanche dernier, M. et Mme Jos. Labonté.

Nous aurons vendredi prochain la visite des artistes de Wainwright qui viennent nous jouer une pièce au profit de leur église et de la nôtre.

Dans le monde universitaire

Causerie de M. Lucien Maynard au Cercle Français

A la dernière réunion du Cercle M. Maynard donna une conférence sur la question du patois canadien. Après avoir donné la définition de patois, M. Maynard, procéda à prouver que les Canadiens-français ne parlent pas une langue qui n'existe qu'au Canada,—ce qui serait un patois—mais qu'ils parlent la langue officielle de la France, la langue qui est enseignée dans cette université, c'est-à-dire, la langue française. Il examina d'abord les motifs de ceux qui accusent les Canadiens-français de parler un patois, motifs qui viennent des préjugés ou de l'intérêt. Ces gens veulent nuire aux Canadiens-français ou veulent cacher leur propre ignorance du français. Puis M. Maynard réfute les arguments des partisans du "Canadian French" en démontrant qu'ils sont absurdes et qu'ils contredisent les faits. La question de l'accent canadien fut surtout traitée d'une façon spéciale. Le conférencier cita France Ariel, qui dit, dans son livre, "Canadiens et Américains chez eux", " . . . N'en déplaise aux partisans du "Canadian French", il n'y a pas d'accent canadien . . . C'est un accent de chez nous, un bon vieil accent normand ou poitevin, un accent de la vaillante et forte province française. Les Canadiens n'ont pas inventé cet accent-là, ils l'ont gardé tout simplement." Enfin M. Maynard attaque le côté affirmatif de sa thèse et démontre par des faits et des autorités tant anglaises que françaises que ceux qui s'y connaissent trouvent cette question du Canadian French absolument ridicule.

"The Gateway".

Rivière-qui-Barre Saint-Charles

Le journal indique ailleurs que nous avons eu récemment l'élection de nos officiers.

En plus des officiers déjà nommés et leurs épouses, les personnes suivantes se sont jointes au Cercle local: M. et Mme Jos. Ricard, M. et Mme Ovila Sabourin, M. et Mme Justin Douziech, M. et Mme Octave Brault, tous de Mearns et le R. P. Lebré de la Mission de Rivière-qui-Barre.

Nous comptons que quelques autres se joindront à nous sous peu. Tant mieux si on comprend enfin l'importance de notre société nationale et de son journal.

Clan Donald

A l'assemblée annuelle des membres de la Chambre de Commerce les officiers suivants ont été élus pour l'année 1929: président, F. W. Fanch, vice-président, J. Pickard, secrétaire, T. Sander, exécutif: W. E. Mobberlay et J. Roe.

Sylvan Lake

Nous avons procédé ici à la nomination de nos conseillers municipaux. Quatre nominations furent faites. Ce sont MM. F. L. Appleton, N. E. Bergstrom, A. Loiselle, Archibald McVicar. L'élection aura lieu le 11 courant.

Une requête

Depuis le début de la publication de notre journal nous avons fréquemment fait des envois gratuits dans le but de faire connaître la "Survivance". Depuis janvier surtout les abonnements sont venus assez drus.

Nos nouveaux abonnés, la plupart du moins, aiment à avoir la collection complète. Nous n'avons plus en notre possession le numéro du 10 janvier.

Ceux qui ne tiennent pas à la série complète du journal rendraient service en nous le faisant tenir.

La croix m'a suivie dès le berceau; mais cette croix, Jésus me l'a fait aimer avec passion.

Ste Thérèse de Lisieux.

Un jeune camelot de la "Survivance"




Cette photo représente le jeune Paul—Emile Hardy, âgé de six ans, fils du docteur J. C. Hardy de Falher, se préparant à distribuer la "Survivance".

Une diminution

Ottawa.—Le Bureau fédéral de la statistique a reçu un câblogramme du département des statistiques indiennes de Calcutta informant que la dernière estimation officielle de la superficie en blé de la saison 1928 1929 est de 30,409,000 acres, comparativement à $32,211,000 acres, estimation finale de 1927 1928, et 30,494,000 acres, moyenne des cinq années 1922-26. Comparativement à 1927-28, il y a diminution de 5.6 p.c. et comparativement à la moyenne de cinq ans, diminution de 0.3 p.c.

Incendie à Ottawa

L'hôtel Savoy et plusieurs magasins environnants ont été détruits par le feu, causant des pertes de plus de $80,000. L'hôtel Savoy était situé à l'angle de la rue Rideau et de la rue Nicolas. Le grand vent a fait craindre un moment une bien pire catastrophe.

Casse-tête chinois

M. "Lamerre" a épousé Mlle "Lepère"; de ce mariage est né un fils qui est devenu "le maire" de sa commune.

Monsieur, c'est "le père"; madame c'est "la mère", et les deux font "la paire". Le fils est "le maire Lamerre". "Le père", quoique "père", est resté "Lamerre"; mais "la mère", avant d'être "Lamerre", était bien "Lepère". "Le père est donc "le père", sans être "Lepère", puisqu'il est "Lamerre", et "la mère" est "Lamerre", étant née "Lepère", mais n'a jamais pu être "maire."

"Le père" n'est pas "la mère", tout en étant "Lamerre". Si "la mère" meurt, "Lamerre," qui est "le père" et qui n'a jamais été "Lepère", pas plus qu'il n'a été "le père" de "la mère du maire", "le père", dis-je, devenant veuf, "la perd", et "le père Lamerre", ainsi que "le maire Lamerre", perdent la tête et moi aussi.

Il y a actuellement 150,000 cultivateurs dans la province de Québec, et, on le sait, la masse rurale constitue près de la moitié de la population.

POUR NOS FERMIERS

Le cultivateur, en face de la concurrence sociale et économique qui le presse de plus en plus, sent le besoin de se grouper davantage.

Les prix du marché

Nos lecteurs en consultant la liste des prix ci-dessous ne doivent pas oublier que notre journal est hebdomadaire et que nous ne pouvons faire mieux que de leur apporter ici la moyenne des prix de la semaine.

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	1.06
No. 2 Nord	1.00
No. 3 Nord	.97
No. 4 Nord	.91
No. 5 Nord	.80
No. 6 Nord	.65
Fourrage	.58
Avoine—	
No. 2 C. W.	.59
No. 3 C. W.	.48
Orge—	
No. 2 C. W.	.58
No. 3 C. W.	.53
Fourrage	.47

Prix à Vancouver

Blé—	
No. 1 Nord	1.28⅞
No. 2 Nord	1:23⅞
No. 3	1.19⅞
No. 4	1.16⅞
No. 5	1.06⅞
No. 6	.88½
Fourrage	.83½

Randonnée trans-Canada en canot

Un compatriote tente l'aventure

On n'est pas sans se rappeler ici en Alberta en plusieurs endroits du moins, la visite faite par un jeune compatriote de l'Est du nom de Paul Paquin. M. Paquin était venu séjourner quelque temps dans notre province pour ouvrir ses horizons et connaître un peu ce que nos compatriotes font.

De retour à Montréal il s'est mis en tête de traverser le Canada d'un bout à l'autre en canot.

M. Paul Paquin est âgé de 27 ans. Il sera accompagné dans sa randonnée de deux sauvages demeurant dans le nord de l'Alberta. On estime qu'une distance de plus de 5500 milles sera franchie. M. Paul Paquin déclare qu'il fait cette excursion dans un but scientifique, sportif et historique.

Un canot de 16 pieds mû par des avirons et par une voile sera le seul moyen de transport.

Tout le matériel sera fourni par une importante firme connue dans tout le pays.

Plusieurs autres compagnies très importantes intéressées par ce projet ont également promis leur concours financier. Financièrement, sur les conseils de personnages très intéressés au développement du pays, le projet se fera sous le patronage des gouvernements fédéral et provinciaux par l'intermédiaire des ministres et des députés.

Plusieurs ministres et députés tant au fédéral qu'au provincial et des amis du progrès ont déjà promis leur appui.

Ce sera la plus grande épreuve sportive jamais tentée en Canada. Le parcours se fera en territoire canadien exclusivement et prendra cinq à huit mois pour se réaliser.

Il commencera en mars à Vancouver.

Nous souhaitons à ce jeune compatriote succès dans cette entreprise qui rappelle un peu les aventures de nos valeureux ancêtres.

Le plus achalandé

L'élévateur du Cartel à Foremost est maintenant le plus important de tous ceux qui sont actuellement en activité en Alberta. Leur nombre atteint 318.

Cet élévateur a manipulé 327,000 minots au début du mois prenant une avance sur Provost qui jusqu'ici était à la tête.

Foremost est situé dans le sud de l'Alberta. Cet élévateur a été construit au printemps de 1928 et M. Stanley Blackman en est l'opérateur.

Formule d'abonnement

Ci-inclus la somme de$.............................. en paiement

de............an.... d'abonnement à la "Survivance".

Nom ....

Adresse ....

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à la "Survivance", 9664 ave. Jasper, Edmonton, Alberta.

LA PAGE POUR NOS FERMIERS

Cette semaine, le journal la "Survivance" franchit une nouvelle étape et c'est celle de la publication de notre page pour les fermiers.

Nous savons que quatre-vingt dix pour cent de la population qui lit notre journal est adonnée à l'agriculture. Il est donc tout à fait compréhensible et légitime que nous leur consacrions une page où les conseils d'experts en culture avoisineront les données de l'expérience pratique de nos cultivateurs. Nous aimerions, dans ce coin où les cultivateurs seront chez eux, entendre ou plutôt lire le fruit de leurs expériences, répondre ou faire répondre à leurs questions par des gens du métier.

Cette page du cultivateur devrait être personnelle à nous de l'Alberta ou du moins aussi personnelle que les circonstances le permettent.

Nous voudrions que les articles que nous publierons soient en autant que faire se peut adaptés à nos conditions locales. Pour y atteindre nous aimerions que des cultivateurs pratiques, comme M. E. Henry de Legal, dont nous avons dit un mot la semaine dernière, trouvent des imitateurs en grand nombre. Pour qu'un journal suscite de l'intérêt pour nos cultivateurs, il est indubitable que les cultivateurs doivent dire ce qui leur plaît et ce qui ne leur plaît pas. S'ils ne le font pas, comment saurons-nous ce qui fait l'objet de leurs désirs?

Nous le disons ici-même, en inaugurant cette rubrique, nous n'avons en pensée que l'intention de plaire, rendre service, ouvrir des horizons ou tout au moins y travailler avec la bonne volonté de tous, afin que nos cultivateurs soient aussi informés et aussi renseignés que le sont les autres éléments ethniques qui nous entourent. On l'a dit et nous le répétons aux cultivateurs, il y a toujours de la place pour les cultivateurs compétetns, instruits, renseignés, fiers de leur métier.

Rien de ce qui touche de loin ou de près à l'agriculture ne devrait les laisser indifférents. La politique provinciale ou fédérale peur les affecter. Il est donc du devoir du journaliste qui comprend sa mission d'informer et de guider tant qu'il peut en matière agricole, sans jamais songer à diriger. Toute nouvelle, même parfois forcément résumée, doit prendre place dans un journal comme le nôtre.

Aux cultivateurs, les faits et gestes de nos députés à la Législature les intéressent, il faut les leur relater. (Hélas le fédéral nous est pour le moment fermé).

Voilà qui n'est pas faire de la politique, mais accomplir son rôle impartial d'informateur.

Nous avons quatre députés à la Législature de l'Alberta, représentants de comtés ruraux.

Il ne faut pas que leur attitude soit ignorée, que leurs gestes ne soient pas rapportés, que leurs discours tombent dans le domaine de l'oubli.

Au parlement ils sont nos mandants.

Mais voilà qui est loin de notre page de cultivateurs, me direz-vous.

Non, car j'y reviens tout de suite. En plus des suggestions, conseils d'INTERET GENERAL que nous recevrons et que nous commenterons ou publierons, il y a les expériences d'Ottawa ou des fermes expérimentales de l'Alberta, auxquelles il est nécessaire d'accorder la publicité et que nous relaterons.

Nous trierons ce qui est pour les fermiers de l'Alberta et nous l'apporterons dans ce coin à eux destiné.

On dit que les cultivateurs ne lisent pas. C'est vrai et ce ne l'est pas. Ne lit-on pas un peu et même beaucoup d'anglais, de revues, journaux, périodiques de tous genres?

Espérons que la "Survivance" sera pour les cultivateurs de toutes conditions un bon compagnon, un bon ami, un guide sincère, constant et fidèle.

Voilà la raison d'être de cette page pour les fermiers. Puisse-t-elle leur être utile et profitable. C'est notre seule ambition . . .

Adolphe BOUCHER.

Locomotives géantes en construction pour le C.P.R.

Une série de vingt gigantesques locomotives du type "2-10-4", destinées aux services des voyageurs et des marchandises dans les Montagnes Rocheuses, sur les lignes du Pacifique Canadien, vient d'être commandée à la Montréal Locomotive Works Co. C'est ce qui a été bureau-chef de cette compagnie à Montréal. Ces formidables instruments de traction ferroviaire brûleront du mazout et pourront accomplir chacun le travail de deux locomotives ordinaires. Ils seront du type le plus puissant en usage dans l'Empire Britannique tout entier.

Celles de ces locomotives qui sont destinées au service des voyageurs comporteront un dispositif spécial appelé "booster", qui leur permettra de se mettre en marche plus rapidement. Ce dispositif, qui est une unité distincte actionnant certaines roues, cessera de fonctionner dès que la vitesse aura dépassé 12 milles à l'heure.

La livraison de ces locomotives du Pacifique Canadien commencera au début de l'été prochain.

Le laitier:

—Pourquoi viens-tu aujourd'hui avec deux pots?

—C'est maman qui veut que vous mettiez l'eau à part.

Augmentation de l'assurance contre la grêle

Montréal.—On annonce que les taux de l'assurance contre la grêle actuellement en force pour l'Alberta et la Saskatchewan seront augmentés vu les pertes excessives subies en ces dernières années par les compagnies qui assument ces sortes de risques.

Telle est du moins la déclaration que vient de faire à Montréal M. John Wilcox président de la "Hail Underwriters Association".

M. Wilcox a pris soin de déclarer que le remaniement de taux projeté n'était pas élaboré en se basant exclusivement sur les pertes subies l'an dernier mais sur la moyenne des pertes depuis **15 à 16 ans.**

Il y avait à cette convention qui s'est tenue à Montréal la semaine dernière quarante deux délégués représentant des compagnies d'assurances contre la grêle. Plusieurs étaient venus de New-York et Chicago. Une autre question soulevée à ce congrès fut la question de ne plus prendre de risques d'assurances au téléphone. Il a été décidé de rédiger un arrangement à l'effet que toutes les compagnies refuseraient ce genre d'affaires.

Les officiers suivants furent élus à la direction de la "Canadian Hail Underwriters' Association": M. J. Wilcox, président; M. J. W. Snadden, de Calgary, vice-président; MM. T. H. Hurd de Winnipeg, A. K. Olive de Régina, et G. F. Mitchell de Régina furent élus membres de l'exécutif. M. H. H. Campkin de Régina fut élu trésorier.

On nous apprend que l'augmentation des taux pour les cultivateurs de l'Alberta atteindra dix pour cent de plus que la prime actuellement exigée.

MOTS POUR RIRE

—Si tu échappes un couteau ou une fourchette, cela signifie que tu auras de la visite.

—Oui, et s'il me manque un couteau ou une fourchette, cela signifie que la visite est partie.

Avoine de semence

Vous aurez de l'avoine de semence de bonne qualité en vous adressant à M. J. A. Pelletier, de Morinville. Il ne vous la vendra pas trop cher. Son prix pour tout le monde est 75 cents le minot.

Un essai de trois races d'agneaux

(Notes des fermes expérimentales)

La station expérimantale fédérale de Scott, Saskatchewan, s'est mise à faire l'élevage du mouton en 1917. Elle a commencé avec 100 brebis des prairies et un bélier Shropshire de race pure. En 1920, elle a employé, sur 20 brebis métis, un bélier Cheviot de race pure pour former un troupeau de Cheviots. En 1921 elle s'est procuré un bélier de race Rambouillet et a commencé également l'élevage de cette race.

Le premier croisement de race pure a causé, dans chaque cas, une plus grande amélioration dans les caractéristiques de la race que tous les croisements suivants. Cependant, à la fin de l'essai, en 1928, les jeunes brebis résultant de plusieurs croisements continus de sang pur ont l'apparence de bêtes de race pure. On a changé les béliers tous les deux ans pour éviter la consanguinité et on a employé des béliers de haute qualité. Comme les logements faisaient défaut, chaque troupeau a été réduit à 20 ou 30 brebis en automne. On vendait tous les moutons, les agnelles de qualité inférieure et les vieilles brebis. Au cours de l'essai on a fait les observations suivantes: les premiers résultats mentionnés se rapportent aux Shropshires,les seconds aux Cheviots et les troisièmes aux Rambouillets.

Poids moyen des agneaux à la naissance, 8.7 livres, 8.1 livres, 8.6 livres. Pourcentage d'agneaux élevés jusqu'à l'âge de 7 mois, relativement au nombre de brebis, 83 pour cent, 80 pour cent et 112 pour cent. Poids moyen des agneaux à l'âge de sept mois, 76 livres, 73 livres et 79 livres. Poids moyen de la toison, 7.9 livres, 7.2 livres et 9 livres. Prix moyen de la laine par livre suivant la qualité, 27 cents, 26 cents et 28 cents. Rapport moyen par tête pour la laine, $2.07, $1.89 et $2.52. Pourcentage de rendement en viande pour dix animaux de chaque race, 44, 45, 47 pour cent. Quantité de grain nécessaire pour 10 livres d'augmentation de poids dans un seul essai, 438 livres, 581 livres et 499 livres.

Cet essai fait voir que les Rambouillets, en raison de leur fécondité, de la bonne qualité de leur viande, et de leur toison paraissent être très utiles comme troupeau de ferme.

La race Shropshire est une bonne race domestique et appréciée, mais elle vient après les Rambouillets dans plusieurs des comparaisons importantes de cet essai.

La race Cheviot, en raison de sa toison de qualité inférieure et ouverte, de son tempérament nerveux et sauvage, est la moins bonne de ces trois races quoiqu'elle donne une viande excellente.

E. VAN NICE,
Station expérimentale fédérale,
Scott, Sask.

Notes sportives

Newsy Lalonde, gérant du club de hockey Niagara Falls dans la ligue canadienne professionnelle, vient de démissionner.

Bien qu'on allègue qu'il démissionne vu son état de santé, l'opinion est qu'il se retire vu son mécontentement des changements opérés dans la composition de son équipe.

"Newsy" était bien connu dans l'Ouest ayant été gérant du Saskatoon Sheiks dans la ligue de l'Ouest, il y a trois ans.

Il fut pendant de longues années un des joueurs les plus rapides du club Canadien de l'Est.

Les "Canadiens" se maintiennent en tête de la division canadienne de la ligue de hockey. Ils ont remporté, le 4 février, une victoire de 1 à 0 sur les Sénateurs d'Ottawa. C'est le joueur Joliat qui a enregistré le seul point de la soirée. Une foule enthousiaste de 12,000 spectateurs a applaudi cette victoire, à Montréal.

—Pourquoi gardes-tu tes lunettes dans ton lit?

—Je suis si myope que je ne puis plus reconnaître les personnes à qui je rêve.

Les commandes de matériel roulant au Pacifique Canadien

Il a été annoncé ces jours derniers aux quartiers-généraux du Pacifique Canadien à Montréal que les commandes suivantes de matériel roulant pour la réseau de la compagnie, avaient été données au cours de la période écoulée entre le 16 décembre et le 25 janvier: 6 wagons en acier pour le transport du minerai, National Steel Car Company; 5 wagons plateforme, aux usines Angus du Pacifique Canadien; 500 wagons à marchandises en acier, Eastern Car Co.; 2,300 wagons à marchandises en acier, National Steel Car Company; 2,200 wagons à marchandises, en acier, Canada Car and Foundry; 50 wagons Hart à ballast, Canada Car and Foundry Co.; et 20 locomotives géantes pour le service des Montagnes Rocheuses, à la Montréal Locomotive Works, Ltd.

Les ventes de terres en Alberta

Winnipeg, Man.—C'est en Alberta que le Pacifique Canadien a vendu le plus grand nombre de terres au cours de l'année 1928, soit plus de 6 pour cent du nombre total. C'est le plus fort volume de ventes depuis 1921.

Dans tout le pays on a vendu 659,464 acres de terres.

C'est dans le district de Lloydminster et celui de Cut-Knife Whitford desservis par le C.P.R. récemment que la quasi totalité de ces terres ont trouvé preneurs.

Un tarif plus élevé sur les produits du fermier de l'Ouest

Washington.—Les demandes des tarifs plus élevés sur les produits agricoles entrant au pays n'ont pas cessé d'affluer depuis quatre jours que siège le comité du budget de la Chambre, de l'American Farm Bureau Federation, une liste de modifications que les fermiers de l'Ouest voudraient voir adopter:

Animaux d'élevage et d'abattoir, augmentation de 1½ cent par livre, qu'est le tarif à 3 cts par livre; boeuf, 2 cents par livre, 4 cents par livre; moutons et chèvres, $2 par tête, $3 par tête; porc frais, 1½ cent par livre, 5 cents par livre; lait frais 2½ cents par gallon, 8 cents par gallon; beurre, 12 cents par livre, 15 cents par livre; fromage à la mode américaine, 5 cents par livre, 8 cents par livre; fromage suisse, 7½ cents par livre, 12 cents par livre; volailles, 3 cents par livre, 10 cts par livre; oeufs, 8 cents par douzaine, 10 cents par douzaine; orge, 20 cents par boisseau, 24 cents par boisseau; avoine, 15 cents par boisseau, 16 cents par boisseau; riz, 15 cents par boisseau, 30 cents par boisseau; pommes de terre, ½ cent par livre, 1 cent par livre; graine d'alfa, 4 cents par livre, 6 cents par livre.

Les droits sur la plupart des fruits et légumes seront doublés.

Le programme de la Calgary Power

Cette compagnie a l'intention de dépenser de $3,000,000. à $4,000,000. en travaux au cours de 1929.

C'est ce qu'a déclaré M. R. Bruce Baxter, directeur-gérant de la Calgary Power Co. Bien que l'hiver sévisse encore, 850 hommes travaillent actuellement, pour le compte de cette compagnie, à établir des lignes de transmission entre diverses localités. Ces lignes seront éventuellement reliées à l'usine de pouvoir qui se construit à Ghost river. Jusqu'ici, Edmonton ne s'alimente pas à la Calgary Power, mais vers l'automne, lorsque les travaux de Ghost river seront terminés, c'est de là que nous viendra l'électricité.

Une autre ligne s'élabore entre Edmonton et Westlock, en passant par Morinville et Legal. Mais ce dernier travail ne s'achèvera pas avant le printemps, alors que le sol ne sera plus gelé.

Les lignes de la Calgary Power traversent en cette province 76 municipalités et d'autres projets sont à l'étude.

Descendante de Champlain

Calgary. — Madame Corinne Rochon, veuve du juge Alfred Rochon, autrefois de Hull et de Montréal, maintenant décédé, et descendante du Marquis de Champlain, est morte mercredi dernier à la résidence de sa fille Mme A. W. Hawkey demeurant sur l'avenue Hillcrest, à Calgary.

Elle était âgée de 8 ans et était malade depuis plusieurs mois. Son mari est mort en 1910.

Madame Rochon était la fille du Seigneur G. G. Gauthier de Sainte-Geneviève qui fut pendant de longues années membre de la Législature de Québec pour le comté de Jacques Cartier.

Son mari le juge Rochon fut d'abord représentant du comté de Wright pendant plusieurs années et plus tard nommé juge à la cour supérieure de Québec.

Le voyage de la Fierté française

Par l'"Empress of Scotland" au lieu du "Montclare".

Maintenant que le temps des fêtes est passé, que Pâques approche rapidement, on commence à songer à l'été, à élaborer des projets de vacances, de voyages. Au nombre des excursions intéressantes qui s'organisent pour la prochaine belle saison, le voyage en Europe de la "Fierté Française", dont l'idée a été lancée par la professeur Dumais de Québec, avec la coopération du Pacifique Canadien, se signale tout particulièrement à l'attention du public.

Ce groupe très distingué, à en juger par les demandes reçues jusqu'à date, se composera de prêtres, de membres des différentes professions libérales, de musiciens et de chanteurs de renom, d'hommes d'affaires désireux de visiter la célèbre Foire de Paris, ouverte du 15 au 30 mai, exposition qui réunit chaque année plus de 7000 industriels français et étrangers et qui, à elle seule, vaut le voyage de France.

L'excursion de la "Fierté Française" sera gaie, amusante, instructive et reposante et à ces titres divers, elle convient à tous ceux qui projettent un beau voyage pour l'été prochain.

Compagnie prospère

Les recettes du C.P.R. accusent une forte augmentation

La compagnie du Pacifique Canadien a publié hier l'état de ses recettes et de ses dépenses pour les onze mois se terminant le 31 décembre.

Durant cette période, les recettes brutes se sont élevées à $329,039,296.95 comparativement à $301,145,751.85 pour 1927, soit une augmentation de $27,893,545.10. Pendant ce temps, les frais d'exploitation ont été de $177,344,845.26, comparativement à $161,630,180.45, soit une augmentation de $15,714,664.81. Les profits nets qui s'élèvent pour l'année à $51,694,451.69 en comparaison de $39,515,571.40 pour 1927, accusent une augmentation de $12,178,880.29.

Les chiffres pour le mois de décembre seul sont: recettes brutes, $21,092,097.12; frais d'exploitation, $17,935,223.98; recettes nettes, $3,156,773.14. Comme les recettes nettes de décembre 1927 avaient été de $1,673,166.66, l'augmentation de cette année pour ce même mois est de $1,483,606.48.

Cette augmentation de $12,178,880.29 dans les recettes nettes de l'année donne une idée des excellents résultats obtenus en 1928 par notre grande compagnie de chemin de fer, dont les opérations sont considérées ici, comme à l'étranger, comme le baromètre de la situation économique du Canada.

LE JUBILE DU PAPE

A la demande de Sa Grandeur Mgr O'Leary, Archevêque d'Edmonton, nous publions ci-dessous la lettre pastorale de Son Eminence le Cardinal Rouleau, relativement au Jubilé d'or de Sa Sainteté Pie XI qui sera célébré au cours de la présente année.

LETTRE PASTORALE

de S. Em. le Cardinal Raymond Marie Rouleau, O.P., Archevêque de Québec, et de Nos Seigneurs les Archevêques et autres Ordinaires du Canada, à l'occasion du Cinquantième Anniversaire de l'Ordination Sacerdotale de

SA SAINTETE LE PAPE PIE XI

Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires du Canada.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de Nos diocèses, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères,

L'univers catholique se prépare à célébrer, avec toute la dévotion de la piété filiale, le jubilé d'ordination de Sa Sainteté Pie XI, pape glorieusement régnant. En effet, la date du 20 décembre 1929 nous donnera le cinquantième anniversaire du jour où Don Achille Ratti reçut, dans la basilique de Latran, la consécration qui fait les prêtres de Jésus-Christ pour l'éternité. Le lendemain, le jeune prêtre milanais célébrait sa première messe, dans l'église Saint-Charles au Corso. Futur oblat de saint Charles, il plaçait ainsi sa carrière sous le patronage du grand archevêque de Milan, qui a tant aimé l'Eglise de Dieu, et qui fut si parfaitement dévoué au Pontife Romain.

N'est-il pas juste que l'Eglise du Canada unisse sa voix au concert de bénédictions et d'actions de grâce qui vont s'élever de toutes les chrétientés de la terre, pour remercier le Christ, Prêtre unique et éternel, d'avoir appelé à l'onction du sacerdoce celui qui, quarante-trois ans plus tard, deviendrait le chef visible de son Eglise, son Vicaire ici-bas?

C'est pourquoi, Nos très chers Frères, les Archevêques et Evêques du Canada réunis en assemblée plénière dans la ville de Québec aux premiers jours d'octobre dernier, ont décidé de vous inviter à commémorer cet anniversaire, avec les sentiments de foi vivante, de sainte allégresse et de tendre dévotion, qui conviennent à des fils comprenant la grandeur des prérogatives conférées au père commun des fidèles, et se souvenant des bienfaits reçus de sa paternelle bienveillance.

Considérons brièvement, Nos très chers Frères, le royal et saint usage que le nouveau ontife a fait de ce pouvoir au cours des six années qui comptent son règne fécond.

Une noble pensée domine son activité pastorale. A la suite de son Maître le Roi pacifique,il s'applique à procurer la paix au monde bouleversé par l'erreur et les discordes: il travaille à donner la **paix du Christ dans le règne du Christ.**

Afin que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité (I Tim., 2, 4), le Saint-Père exerce avec magnificence le magistère apostolique. En de multiples documents, il revendique les droits éternels de la Révélation et ceux du Christ, Créateur, Rédempteur, Seigneur, sur chacun des hommes et sur tous les peuples. La dignité royale de Jésus resplendit dans l'encyclique qui institue une solennité liturgique, celle du Christ Roi, spécialement destinée à exciter une même flamme de foi et d'amour pour Celui qui a reçu de son Père toutes les nations en héritage, et qui veut les soumettre au doux empire de son Evangile et de ses commandements. Cette fête nouvelle contribuera sans doute à établir l'équilibre social rompu par l'abandon du règne de Jésus sur les individus, les familles et la société. Dieu lui donne de grouper tous les hommes dans un sentiment de fraternité universelle! Le Pape met en lumière l'exacte notion de l'unité de l'Eglise déformée par les aberrations des Panchrétiens. Aux manifestations variées des erreurs sociales, le Pontife oppose la doctrine constante de l'Eglise et maintient que la question sociale est dominée par la question religieuse. Toutefois, cette bienheureuse paix, appelée de voeux si ardents, ne pourra régner qu'à la lumière d'une saine philosophie, qu'à la splendeur de la foi catholique éclairant les esprit enfin délivrés de l'erreur. Dans le but de hâter ce jour béni, l'incorruptible gardien de la vérité condamnera toute proposition qui tente d'amoindrir le dépôt de la Révélation. De récentes interventions pontificales ont réprouvé comme contraires à l'enseignement doctrinal du catholicisme un ensemble d'idées païennes sur l'Eglise, sur la nature humaine, sur la société, sur la morale, que le Pape qualifie "de modernisme moral, juridique et social."

Faut-il parler de la sollicitude de Pie XI pour la pureté de la doctrine catholique? Les directions papales sur l'enseignement du catéchisme, sur la formation de la jeunesse dans les séminaires, sur le développement des études bibliques et orientales, sur l'archéologie sacrée, sont les témoins d'un zèle toujours vigilant. La majestueuse encyclique "Studiorum Ducem" dit aux maîtres et à leurs élèves:"Allez à saint Thomas, le docteur commun. C'est lui qu'il faut suivre plus religieusement que jamais."

Que de fois le Saint-Père n'a-t-il pas, dans l'intérêt de ses enfants et pour l'honneur des moeurs chrétiennes, flétri l'indécence des modes féminines et préconisé les bienfaits de l'action catholique.

Sous le règne du Pontife à la foi intrépide, il est impossible de passer sous silence les accroissements donnés à l'Eglise par l'effort des missions catholiques progressant sous la puissante impulsion du pape. Grâce à une admirable extension de l'esprit missionnaire, l'horizon de l'apostolat se dilate, l'évangélisation du monde s'élargit. De l'Extrême-Orient comme dans l'Afrique équatoriale, viennent au bercail du Christ de nombreuses brebis, jusqu'ici inconnues. Les fils des races jaunes et noires sont admis au sacerdoce; ils s'élèvent aux rangs supérieurs de la hiérarchie ecclésiastique. De ses mains vénérables le Pontife suprême consacre des évêques indigènes pour la Chine et le Japon. Nos frères séparés par le schisme et l'hérésie ne sont pas exclus de la sollicitude pontificale; ils ont entendu de pathétiques appels. Pour assurer l'efficacité de ces invitations, une société religieuse, dite l'"Union Catholique," a reçu du Saint-Père la mission de prier et d'amener à la plénitude de la vérité les fils désemparés de l'Eglise orthodoxe. Vraiment le Pape est le père des nations. Il implore du Ciel la grâce de l'unité et convie tous les peuples à vivre sous le sceptre du Christ Roi dans la charité de la fraternité.

Pontife suprême du Dieu unique, le Saint-Père, par le zèle du culte sacré, dilate la gloire du Créateur et proclame l'héroïque sainteté des grands Serviteurs du Christ et de son Eglise. Qu'elle est belle la phalange des élus qui compte dans ses rangs des Saints tels que Jean Eudes, Jean-Baptiste Vienney, Thérèse de l'Enfant Jésus, Jeanne d'Arc Sophie Madeleine Barat, et tant d'autres! Et pourrions-nous oublier, Nos très chers Frères, que c'est Sa Sainteté Pie XI qui a placé sur nos autels les premiers Martyrs de notre pays, les bienheureux évangélisateurs du Canada, Brébeuf et ses compagnons?

Dans son coeur de père vit une providence universelle qui s'émeut de toutes les misères spirituelles et corporelles qui atteignent les enfants de Dieu. Malheureuses victimes de la guerre, ou de la désorganisation sociale, ou de sataniques persécutions, vous tous qui êtes accablés de souffrances, les gémissements de votre douleur sont entendus. Vous ressentez les effets de la prière du Pape; vous êtes l'objet des libéralités de la main paternelle.

Aujourd'hui comme hier, le Pontife Romain est la lumière, la vie, la chaleur de la terre. Que vers son trône monte l'acclamation de ses fils, et que Dieu et son Christ bien-aimé soient à jamais glorifiés en leur Vicaire!

Si au témoignage de saint Paul, la gloire, l'honneur et la paix sont dus à tout homme opérant le bien (Rom., 2, 10), sachons rendre honneur à qui a droit à l'honneur, et témoigner la crainte filiale à qui sait l'inspirer. "Cui timorem, timorem. Cui honorem, honorem" (Rom., 13, 7). A ce compte, montera de nos âmes un hommage magnifique de vénération vers l'auguste personne du Vicaire de Jésus-Christ; de nos coeurs s'élèveront les accents respectueux d'un tendre amour pour le père commun des fidèles. Un mot résume ces sentiments divers: la dévotion au Pape.

Parmi nous, le culte du Pape n'est pas une dévotion inconnue. Inculqué à notre peuple dès l'origine par ses premiers pasteurs, il s'est épanoui dans le respect et l'obéissance, et dans la conformité à l'esprit de l'Eglise. C'est lui qui a levé dans nos rangs les bataillons de zouaves pontificaux qui ont volé au secours de Pie IX, entouré d'ennemis. N'a-t-il pas fait la force et la gloire de nos Eglises particulières?

De nos jours, s'ils n'est pas nécessaire de donner le sang de nos fils pour la cause pontificale, notre piété ne peut s'empêcher de procurer au Saint-Père l'assistance que réclament les conditions précaires que lui ont faites les événements politiques depuis cinquante ans passés. Notre coeur ne nous inclinerait pas à cette largesse, que notre raison nous la prescrirait comme un devoir impérieux. N'est-il pas juste que celui qui est chargé des intérêts de la multitude, soit aidé du bien de tous pour faire ce qui importe au salut commun? C'est l'enseignement de saint Thomas d'Aquin (2, 2, 87, 4, 3). Chef de l'Eglise divine travaillant pour les cieux, mais développant son action sur la terre, le Souverain Pontife doit pourvoir aux charges attachées à la grandeur de ses fonctions, aux besoins généraux de l'Eglise, au développement de l'apostolat parmi les nations idolâtres, au soulagement des infortunes qui recourent à lui de toutes les parties de la terre. Pour faire honneur à ces multiples ministères, le Pape, dépossédé de l'institution séculaire du patrimoine apostolique, n'a d'autres ressources que la générosité de ses fils. De la foi, de l'amour et de la libéralité de ses enfants, il attend tout. Aux jours du Seigneur, les disciples et les saintes femmes pourvoyaient aux besoins de Jésus et de ses apôtres (Luc, 8, 3). A l'heure présente, l'assistance temporelle envers le père spirituel de la chrétienté devient un devoir impérieux. La charité de Nos diocésains ne sera-t-elle pas l'émule de celle des chrétiens de Jérusalem?

Nos très chers Frères, en cette année jubilaire, Nous sera-t-il permis de faire appel à votre générosité empressée? La cause que Nous prêchons est trop chère aux coeurs catholiques pour que le succès ne vienne pas couronner nos efforts. Le Pape est parfois si peu aidé! Souvenez-vous de ses liens. "Memores estote vinculorum meorum" (Col., 4, 18). Souvenez-vous qu'il est confiné entre les murs de son palais. Nous vous demandons donc d'offrir à Notre Seigneur Jésus-Christ, dispensateur de tous les biens, en faveur de son Vicaire, un témoignage exceptionnel de reconnaissance, par une plus large contribution à l'oeuvre du denier de Saint-Pierre. Si le Pape prodigue pour nous les biens spirituels, ses prières, ses paroles, ses bénédictions, est-ce donc une prétention excessive de demander pour lui une part de vos biens matériels? (I.Cor., 9, 11). Puissent les libéralités des fidèles égaler les besoins du Saint-Siège! Puissent nos offrandes se mesurer sur l'étendue de notre dévotion au Pape!

Les sommes recueillies dans nos divers diocèses, en cette année, seront présentées au Saint-Père par le Cardinal archevêque de Québec, avec mention de celles versées par chaque Eglise particulière.

Le Christ a dit: Lorsque je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi. Son Vicaire élevé au sommet de la colline vaticane, dans l'enceinte qui lui a été abandonnée, ne peut-il pas répéter la même parole de douleur et d'invincible espérance? Qu'il lui soit donné d'attirer à lui les esprits et les coeurs de tous les croyants et de tous les baptisés; d'attirer à lui les victimes de l'erreur, de l'ignorance et des préjugés, afin qu'il n'y ait plus qu'un seul troupeau sous un seul pasteur!

Plusieurs de Nos diocésains seront sans doute attirés à Rome par les solennités de l'année jubilaire. Ils iront "voir Pierre", et contempler le Père qui porte si noblement la tiare pontificale. Dépositaires des hommages et des voeux de leurs frères moins heureux retenus loin de la Ville Eternelle, ces pèlerins de la dévotion au pape auront la consolation d'acclamer notre père commun, et de lui déclarer que ses fils du Canada se pressent avec bonheur autour de sa personne vénérée, afin de le consoler dans ses peines et de le soutenir par leur obéissance affectueuse dans son action pour l'établissement de **la paix du Christ dans le règne du Christ.** Ils confesseront que dans leur amour pour le Vicaire de Jésus-Christ, ils ne veulent être surpassés par personne, convaincus qu'ils sont que "sans cette pierre angulaire on n'édifie pas, sans ce guide on ne marche pas dans la voie du salut, sans cette chaire on n'apprend pas la vérité divine."

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de la messe paroissiale, ainsi qu'en chapitre dans les communautés religieuses, le dimanche qui suit le jour anniversaire de l'élection de Sa Sainteté Pie XI, c'est-à-dire le dimanche de la Quinquagésime, 10 février.

fr. Raymond M.
Cardinal ROULEAU, O.P.
Archev. de Québec.

Et tous les évêques du Canada.

Par mandement de Nos Seigneurs,

Jules LABERGE, ptre,
chanc., Québec.

Les aviateurs Lambert et et Lafleur sont fêtés

Leur courageuse expédition dans le nord de la province leur vaut une manifestation à la Rivière de la Paix

A peu près toute la ville de Peace River s'est réunie, le 29 janvier, pour présenter à Wm Lambert et Joseph Lafleur un témoignage de reconnaissance pour leur acte de courage, alors qu'ils sont allés en aéroplane, par une température rigoureuse, porter dans la région du nord du sérum antidyphtérique.

A Lafleur, on offrit un fusil, des cartouches et un couteau de chasse. Les cadeaux portent, avec le nom des braves, la dédicace de la population de Rivière de la Paix. Les donateurs ont joint une somme de $100.

Wm Lafleur, qui est âgé de plus de soixante ans, était tout abasourdi de se voir ainsi entouré et fêté, à tel point qu'il ne put s'exprimer autrement qu'en Cri et il dit sa surprise d'être remercié pour ce qu'il n'a considéré que comme un voyage audacieux et difficile. Il est bien reconnaissant à toute la population de toutes les marques de bienveillance dont il a été l'objet depuis son retour de l'expédition. Il promet enfin de donner à l'hôtel de ville en trophée le panache du premier chevreuil de quelque valeur qu'il abattra avec son fusil neuf qu'il abattra avec son fusil neuf.

Quant à Lambert, il est à peine convalescent, car il a dû séjourner à l'hôpital à la suite de suite de plusieurs voyages accomplis depuis celui dont il est question. Il ne put assister à la présentation officielle, mais il se montra, lui aussi, bien surpris et content de cette manifestation publique.

Les deux hommes vont retourner chez eux en même temps que Louis ourassa, postier du nord, le 1er février.

Les courtiers de l'Alberta de vront s'enregistrer

Le procureur général, l'hon. J. F. Lymburn, patronne à la Chambre une nouvelle loi pour remplacer celle de la "vente d'actions", qui a toujours été considérée d'une valeur assez douteuse. D'après cette loi nouvelle qui serait connue sous le titre de "Security Frauds Prevention Act 1929", que l'on peut traduire "prévention des fraudes en courtage", tous les courtiers devront s'enregistrer et payer un droit pour pratiquer leur occupation. Cette loi désigne comme courtier "toute personne autre qu'un agent, qui emploie son temps, en tout ou en partie, lui-même ou par un intermédiaire s'occupant du commerce d'actions; est également désigné comme courtier chacun des officiers d'une compagnie ou société qui fait le commerce de valeurs, tels qu'ils seront désignés par les règlements.

Les courtiers devront déposer $500. pour garantir leur abstention de toute fraude ou tout acte frauduleux dans le commerce de valeurs. La loi entend ainsi les fausses représentations faites intentionnellement et de toutes manières, dans le passé ou le présent; toute intention d'omettre un détail important; toute personne où représentant qui dépasse les possibilités raisonnablement prévues; toute fausse assertion de transaction; toute commission exagérée et généralement toute conduite propre à tromper le public.

Toute personne, soit courtier ou agent, devra être enregistrée comme tel, pour acquérir le droit d'exercer son occupation.

Les poursuites découlant de cette loi seront intentées à la demande du procureur général et le défaut de comparaître ou de soumettre ses livres à l'audition sera considéré comme une offense et le défendeur peut alors être suspendu pour une période de plus de dix jours.

La pénalité serait de pas moins de $500. et pas plus de $1,000. pour la première offense; de $1000. à $1200. pour toute offense subséquente et en plus, un emprisonnement de pas plus de six mois peut être imposé.

La loi sera en force sur proclamation d'un ordre en conseil.

Le plaidoyer du "Kaiser"

Berlin.—Les farceurs, quand ils sont solennels sont d'autant plus drôles. Le plus grand de notre époque est le "Kaiser", ou plutôt celui que les Allemands endurèrent comme Kaiser au cours de la Grande Guerre.

Les valets, dont quelques-uns sont titrés, qui entourèrent le déchu, ont communiqué à la presse un message à l'occasion du 70ème anniversaire de naissance de Wilhelm.

En voici le texte:

"Promouvoir l'intérêt du peuple allemand et préserver la paix du monde—telle a été la loi suprême de toutes mes actions. Dans la foi en un Dieu juste, j'attends le jour où l'on nous disculpera nous Allemands, d'avoir déclanché la plus grande guerre dans l'histoire de l'humanité."

Le bon Kaiser va attendre longtemps.

Il a même le temps de trépasser.

Le parlement d'Ottawa ouvre

La plupart des députés sont rendus

L'ouverture du parlement s'est faite aujourd'hui à Ottawa au milieu du déploiement ordinaire. Il y a cette année quatre nouveaux députés. Ce sont MM. C. E. Ferland de Joliette et Ross W. Gray de Lambton et MM. J. Earl Lawson et D. B. Plunket respectivement de West York et Victoria.

Au moment où nous écrivons ceci il est possible que M. L. A. Wilson, député libéral démissionnaire, soit nommé sénateur malgré les rumeurs contraires qui circulent.

Il y a deux vacances au sénat malgré que le gouvernement ait procédé à trois nominations.

Painlevé et le projet du tunnel sous la Manche

Londres.—Le Daily Mail publie un interview que son correspondant vient d'avoir à Paris avec M. Painlevé, ministre de la guerre. Ce dernier y déclare ne pouvoir se prononcer au nom du gouvernement, mais ajoute que, personnellement, il ne voit du point de vue militaire aucune objection au percement d'un tunnel sous la Manche. Il serait fort surpris, dit-il, si ce point de vue n'était pas partagé par ses collègues. Quant aux difficultés techniques de l'entreprise, le ministre de la guerre, qui est un mathématicien hors de pair, les estime moindre que celles du canal de Suez et du canal de Panama. Il croit que la guerre eût été raccourcie de plusieurs mois si le tunnel avait existé en 1914.

Celui qui fut le plus beau des enfants des hommes compare les enfants aux anges du ciel, et les propose comme modèles de la simplicité, de la candeur, de la pureté par où doivent commencer ceux qui tendent à la perfection chrétienne.

Père Monsabré, O.P.

L'homme oisif est comme l'oiseau qui dort, il se corrompt.

Latena.

La canalisation du Saint-Laurent

Dans un discours prononcé devant le Canadian Club de Toronton, M. Bernard K. Sandwell, ancien professeur d'économie politique à l'Université McGill, a dit que le projet de canalisation du Saint-Laurent est douteux, si l'on n'accorde pas aux Etats-Unis des droits supérieurs à ceux qu'ils possèdent déjà. Il est d'avis que toutes concessions de la part du Canada devraient être suffisamment compensées.

Lambert et Lafleur à Vermillon

Ces deux hommes, dont on connait bien l'exploit récent, sont retournés à Vermillon en compagnie du courrier Bourassa. Ils ont décidé que c'était la meilleure façon de s'en retourner. Bourassa en est à son avant-dernier voyage cette saison, le dernier devant être le 1er mars. Les autres voyages reprendront, par bateau, le 1er mai prochain. Le froid persiste à la Rivière de la Paix.

Les seules causes qui meurent sont les causes pour lesquelles on ne meurt pas.

Louis Veuillot.

Un jubilé d'argent

Il y aura 25 ans le 13 mars 1904 que l'A.C.J.C. a pris naissance à Montréal. C'est un "bel âge", comme on dit en pareil cas. Ce sera le début d'une intense propagande, en faveur de l'oeuvre plus que jamais d'actualité. L'A.C.J.C. compte maintenant plus de cent cinquante groupements.

La manifestation du mois de mars aura un cachet privé mais à l'automne un programme élaboré de fêtes aura lieu.

Ces fêtes auront lieu à Montréal au début de novembre.

—Jinks—J'ai dépensé, hier soir, dix piastres que je regretterai toute ma vie.

Binks.—En bière? En whisky?

Jinks.—Non! J'ai voulu entendre le grand pianiste à la mode.

Binks.—Et . . . il était mauvais?

Jinks.—Non! Mais c'est l'individu qui occupe l'appartement au-dessous du mien, et j'avais déjà entendu pendant trois mois, sans discontinuer, les horripillants morceaux qu'il a joués hier soir.

Les tombeaux parmi les hommes sont les feuillets de leur histoire.

Chateaubriand.

Mlle Y. Pomerleau, candidate à Saint-Paul et Mlle L. Dansereau à Beaumont

6 prix pour un montant de $100

L'enthousiasme pour le journal gagne les campagnes. Beaumont et Saint-Paul viennent de nommer officiellement leurs candidates. Nous savons que MM. Pelletier de Morinville et Lampron de Legal poursuivent leur travail afin que le journal entre dans chaque famille. Nous attendons la réponse de Falher et de Donnelly et espérons que là aussi une candidate sera nommée.

On est prié de relire les conditions du concours.
Tous les abonnements transmis par les concurrents sont crédités 2 points.

Il n'est pas une paroisse qui ne puisse faire quelque chose pour que le journal pénètre dans toutes les familles.

Songez qu'il y a $100 en prix. Le premier est pour une valeur de $50 le deuxième de $25, le troisième de $10, le quatrième et le cinquième de $5.

Conditions du concours

1.—Nos amis des autres provinces sont admis dans ce concours.
2.—Les concurrents peuvent travailler en dehors de leurs paroisses.
3.—Un reçu temporaire doit être remis par le candidat à l'abonné et l'administration du journal enverra ensuite un reçu officiel.
4.—Tout abonnement d'un an donnera droit à 2 points.
5.—Chaque abonnement est de $2.00. Nous ne considèrerons que les abonnements qui seront payés lors du dépouillement des rapports.
6.—Quiconque aura pris un abonnement pour deux, trois ou cinq ans aura droit à un nombre proportionnel de points.
7.—Un comité de trois personnes sera nommé pour vérfier les rapports des propagandistes.
8.—Le nombre d'abonnements transmis par les candidats ne sera dévoilé qu'à la fin du concours.

Ce document

Cette semaine, vu l'abondance des matières, nous avons dû faire quelques coupures dans le texte de la Lettre Pastorale reçue de Son Eminence le Cardinal Rouleau, à l'occasion du Jubilé du Pape, mais la semaine prochaine, nous donnerons à nos lecteurs le document in-extenso.

Sera-t-il vainqueur?



M. André Miville-Deschênes élève du collège des Jésuites qui prendra part à un concours d'éloquence prochainement.
Nous lui souhaitons succès.

Un concurrent Canadien-français

Notre jeune compatriote, M. André Miville-Deschênes, va concourir de nouveau cette année au Concours oratoire du district d'Edmonton. On se souvient que cet élève du Collège des Jésuites avait aussi concouru l'an dernier, qu'il avait parlé en français et en anglais et qu'il avait conquis le deuxième rang. Son bilinguisme est un mérite qu'il faut souligner. Sa langue maternelle est le français; il a donc droit à toutes nos félicitations pour son succès de l'an dernier et à tous nos encouragements pour le travail qu'il entreprend de nouveau cette année. Telles que nous les connaissons maintenant, voici les conditions auxquelles sont soumis les concurrents. Ils doivent parler ou en anglais ou en français, sur l'un des quatre sujets suivants: "Le Canada entre les nations"; "L'unification du Canada"; "Les peuples du Canada"; "Le porblème économique du Canada". Les discours sont limités à dix minutes. Les concurrents doivent être âgés de moins de 19 ans, au 1er février 1929 et fréquenter l'un des grades 9, 10, 11 ou 12 dans une école reconnue. Les concours de districts doivent être terminés le 16 février.

Notre jeune compatriote est le fils de M. Joseph M.-Deschênes et il représentera donc le Collège des Jésuites dans cet important mouvement scolaire. On peut voir, par le succès de cet élève et aussi d'autres, que le Collège des Jésuites n'est pas une institution banale. On s'y occupe non seulement d'instruction, mais aussi d'éducation, c'est-à-dire que les élèves n'en sortent pas uniquement l'intelligence plus cultivée, mais le coeur orné et l'âme mieux trempée. Nos Canadiens-français l'oublient peut-être trop, mais l'institution peut former et forme des citoyens et des hommes de valeur.

La convention des commissaires d'écoles

Edmonton y envoie cette année huit représentants

L'Association des commissaires d'écoles de l'Alberta, tient son congrès annuel les 6 et 7 février à Lethbridge. Edmonton y envoie MM. A. T. Cushing, président, F. C. Casselman, du bureau des écoles publiques; A. E. Ottewell, commissaire, C. O. Hicks, principal du Victoria High School.

Nos écoles séparées seront représentées par MM. Robert Crossland, président, A. A. O'-Brien, secrétaire, et les commissaires C. E. Gariépy, et T. S. Magee.

L'hon. M. Baker, ministre de l'éducation est sur la liste des orateurs.

On s'attend à ce que la nouvelle loi qui doit être présentée par M. Baker soit l'objet de beaucoup de commentaires. D'autres résolutions importantes seront également discutées. M. C. O. Hicks doit parler du "Curriculum de l'école supérieure", et M. Ottewell du "problème de l'éducation rurale".

On s'attend à une assistance d'environ 700 à 1000 délégués commissaires et l'on croit bien que le projet de loi Baker va être examiné à la loupe et critiqué, surtout par les représentants de la campagne, qui voient en général ces changements d'un mauvais oeil. Le ministre défendra son point de vue, mercredi après-midi.

M. John T. Ross, sous-ministre de l'éducation, assistera aussi au congrès et il soulèvera une discussion générale des méthodes d'éducation possibles en Alberta, dans l'après-midi de jeudi.

TEL JOURNAL, TEL PEUPLE



On fuit le journal qui instruit, dirige, renseigne, mais on savoure celui qui amuse, qui tait la vérité, qui est écrit pour ne rien dire.

L'actualité sous la loupe

Au fil... du tramway

(Suite de la 1ère page)

vons honte de parler français entre nous.

Or, le cas des jeunes filles que je viens de vous indiquer en est un. Les trois étaient de ma race et cependant elles avaient honte de l'afficher. Point n'est question de parler notre langue avec affectation devant tous de façon à indiquer que nous voulons avec pédantisme parler notre langue et celle-là seulement. Non mais une dignité qui veut marquer non la prétention de la supériorité mais la conscience de l'égalité: voilà l'attitude qui nous convient.

A ceux qui, pour des motifs bien compréhensibles, ne possèdent pas très bien leur langue maternelle, il faut être très indulgent mais c'est en la parlant qu'on se familiarise avec elle.

Pour ceux qui, comme ces fillettes, issues de parents français, et qui de plus ont l'immense avantage de recevoir une excellente éducation, je suis sévère et je crois bien que j'ai raison pour une fois.

Je dis que j'ai raison de croire que la conservation et l'amour de la langue commencent au foyer et que ce sont les parents qui les premiers doivent en apprendre la beauté à leurs enfants. Je suis d'avis que si là n'est pas fait un premier effort, il vaut mieux ne pas avoir l'outrecuidance de parler avec sérieux de survivance. Au foyer la langue se conserve, à l'école elle s'apprend, et dans le mariage, elle se survit, elle se prolonge.

Quand des enfants ont l'avantage de recevoir une éducation au Couvent de l'Assomption ou au Collège des Jésuites et que malgré cela ils tendent à parler la langue de la majorité, comment pourrions-nous être durs pour ceux qui n'ont eu qu'une éducation anglaise, vu les lois éducationnelles de la province!

Si les tout jeunes enfants ne parlent qu'en anglais il y a un peu de la faute des parents mais si des enfants de quatorze ou quinze ans ne comprennent pas encore l'importance qu'il y a à parler leur langue, il y a là motif à inquiétude car enfin n'ont-ils pas atteint un âge où ils peuvent commencer à penser et à agir?

* * *

C'est difficile de faire parler français à nos enfants? Nous le savons, mais n'est-ce pas un peu ici la situation qui existe en Ontario, où nos frères ont fait une si belle lutte, et en Nouvelle-Angleterre où nos compatriotes sont en minorité? Situation de fait pénible contre laquelle il faut réagir.

Il y en a qui sont fatigués de la lutte. Mais où en serions-nous si nos devanciers avaient cédé à cette même fatigue?

Mettons du français au foyer pour que la génération montante en soit tout imprégnée. Donnons l'exemple. Facilitons la tâche aux enfants en leur fournissant un journal français qui les aidera.

Mon dernier mot s'adresse aux jeunes.

C'est pour eux que nous nous employons à cette tâche de la survivance française, c'est pour atteindre cet idéal que nous faisons des sacrifices, c'est dans les jeunes que logiquement réside notre espoir.

Ce n'est pas à notre âge que l'on perd sa langue. Nous l'avons trop dans le coeur et dans l'âme pour songer à nous en départir, mais le danger menace les plus jeunes.

Nous décevront-ils?

J'aime mieux espérer, espérer fermement, espérer me souvenant, comme dit Omer Héroux quelque part, que "Dieu garde à de pareilles oeuvres d'inéluctables revanches", et notre effort constitue une oeuvre, une oeuvre ingrate mais qui passionne ceux qui ont encore quelque chose là . . .

Nos jeunes n'ont-ils pas ce feu sacré sauveur? Oui.

Alors pourquoi douterions-nous?

Il y a des ombres, mais il y a aussi plus que des lueurs d'espoir.

CACTUS.

Petites nouvelles

M. Lawrence Wilson, député libéral au fédéral depuis quelques années, vient de démissionner. On avait mentionné pendant longtemps le nom de M. Wilson comme candidat possible au sénat. On ignore si sa démission a quelque chose à faire avec son élimination du sénat au profit de M. J. E. Provost, député de Terrebonne.

On sait que M. Wilson est un des riches philanthropes de la province. Il a fait une immense fortune dans le commerce des vins.

La Législature de l'Ontario vient de s'ouvrir. Le programme législatif est maigre et suscite peu d'intérêt. Le premier ministre Ferguson se propose de préciser son attitude sur la question bilingue et sur le retrait du règlement 17.

S. G. Mgr Forbes, évêque élu d'Ottawa, vient de recevoir le pallium au cours d'une imposante manifestation dans la capitale fédérale. Il lui a été conféré par le délégué apostolique au Canada.

Mgr Camille Roy succède à Mgr A. Gosselin en qualité de recteur de l'Université Laval de Québec qui démissionne pour raison de mauvaise santé.

Identification

—Pour faciliter la recherche du corps de votre défunt mari, pourriez-vous nous dire s'il avait un signe particulier?
—Oui, il parlait du nez!

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Lettres

Université de l'Alberta,
Edmonton, 4 février 1929

Cher Monsieur le Rédacteur,

Il me fait plaisir d'adresser quelques mots, si piètres soient-ils, au rédacteur du journal des Canadiens-français de la province. Aussi permettez-moi d'en profiter pour vous dire que, comme tous les jeunes gens de ma connaissance, je suis avec vous de tout coeur, et me réjouis de l'indéniable succès qui couronne le travail de ceux qui ont pris part à l'avènement de ce journal.

Les voyages de la Survivance se font, sans aucun doute, un bien immense aux Canadiens-français de l'Ouest. Par notre force et notre énergie, nous imposons à nos confrères du Québec et eux s'apperçoivent que nous existons réellement et que nous demeurons fidèles à notre race et à notre foi.

Mais j'ai toujours pensé que ces voyages devraient avoir un résultat plus accentué.

J'aime à comparer ces voyages aux croisades du moyen-âge; quoique différents dans leur but, ils devraient se ressembler dans leur fin. On lit dans l'histoire que par ces croisades, de nouvelles idées furent apportées dans les pays des croisés, et que par là, les croisades ont beaucoup contribué à avancer la civilisation dans ces pays.

Pourquoi est-ce que nos voyageurs ne rapporteraient-ils pas avec eux de nouvelles idées et ne les feraient-ils pas profiter?

Je n'ai pas eu le bonheur de faire le voyage avec la Survivance, mais j'ai eu l'inappréciable avantage d'aller faire des études dans un collège de l'Est. J'ai aimé leurs belles églises, les grands collèges et couvents, leur magnifiques hôpitaux de tous genres. Avec fierté j'ai levé mon chapeau à l'une des pieuses croix aux carrefours des grands chemins, et j'étais heureux de voir les écoles surmontées d'une belle et grande croix, et même quelquefois d'une statue, image du patron de l'école. Et je me suis demandé, lorsque revenu dans l'Ouest, pourquoi nous n'aurions pas, nous aussi, sur nos écoles catholiques, ce signe de notre foi.

Ce signe religieux—qu'il soit chrétien, juif, ou mahométan—placé sur l'école, est une profession de foi que font non seulement les élèves et leurs professeurs, mais aussi la race toute entière, sous le regard de gens qui leur sont hostiles ou sympathiques.

C'est à ce signe qu'on reconnait les convictions religieuses de ceux qui fréquentent cet endroit. Y voit-on une croix sur cette école, qu'elle est fréquentée par de jeunes catholiques; y voit-on un double triangle renversé, que l'on dit à coup sur: voici une école juive; n'y voit-on rien du tout qu'il nous faut conclure—pour être logique—que les élèves qui suivent les cours qui y sont donnés de d'aucune église, c'est-à-dire, même que les professeurs ne sont d'aucune église, c'est-à-dire, qu'ils sont neutres en matière religieuse.

Je vous demanderais donc, cher monsieur, si bon il vous semble, d'employer quelques minutes de votre temps, quelques lignes de votre journal, au développement de cette idée. Que nos écoles séparées, au moins chez nous, Canadiens-français, soient décorées du signe de notre foi.

Vianney JOLY,
étudiant en droit,
Université de l'Alberta,
Edmonton.

Petites définitions

Absurde.—Tout ce qu'on ne pense pas.

Académie Française.— Quarante appelés et peu de lus.

Cidre.—Le serrement du jus de pomme.

Crabe.—Un pince-sans-rire.

Frais de justice. Les comptes de la mère Loi.

Marée.—Le pouls de l'océan.

Potence—Le plus désagréable des instruments à corde.

Les tièdes et les modérés n'ont jamais rien créé, mais les passionnés qui ont dominé leurs passions.

Henry Bordeaux.

LE CHEF LIBERAL PROVINCIAL PARLE EN CHAMBRE

Il critique vigoureusement le gouvernement sur sa politique

M. Joseph T. Shaw, chef du parti libéral au parlement provincial de l'Alberta, a prononcé son premier discours hier en chambre. Il a vigoureusement attaqué le gouvernement sur sa politique.

"Trois importantes omissions semblent avoir été faites par le gouvernement dans son discours du trône, dit-il. D'abord on a omis de dire quoi que ce soit d'une politique d'hydro ni d'une redivision des collèges électoraux. Il n'y avait pas non plus dans ce discours aucune mention à l'effet que ce gouvernement accepterait l'offre du retour des ressources naturelles faite par le fédéral. La clause relative aux écoles apparaissait satisfaisante et l'offre financière apparaissait plus généreuse il y a trois ans.

Pourquoi cette hésitation à accepter? Le gouvernement devrait certes être en position de pouvoir se présenter à la chambre avec un programme clair et précis en la matière.

Référant à la question de la vente des chemins de fer, il dit ne pouvoir être enthousiaste d'un projet qui fait perdre à la province $20,000,000 sous la pression du Pacifique Canadien. Il aurait aimé que le Canadien National eut obtenu le droit exclusif à l'achat et que les têtes dirigeantes des gouvernements provincial et fédéral eussent uni leurs efforts pour assurer les chemins du nord de la province au peuple.

Le chef libéral a été particulièrement attentif à souligner le projet de loi scolaire. Il y voit une tendance à une centralisation excessive préjudiciable aux intérêts des contribuables. Il réclama l'élimination de cette grave question en dehors de la partisannerie politique et recommande la nomination d'un comité spécial pour travailler à l'élaboration d'une loie avant la prorogation.

Les orateurs suivants furent MM. C. Pattison et C. Y. Weaver.

Les Canadiens-français des "Etrangers"

A la session de 1849 au cours de laquelle fut adopté ,en dépit des fanatiques, le bill d'indemnité aux patriotes de 1837, Hypolyte Lafontaine, dans l'une de ses meilleures harangues, lança à Sir Allan McNab, qui avait traité ses compatriotes d'étrangers, l'apostrophe suivante: "Quoi, Monsieur l'Orateur, les Canadiens-français étrangers sur leur terre natale! Ce serait une insulte si ce mot malheureux de l'honorable membre avait été prononcé avec préméditation. Ce serait une insulte comme l'a été le mot malheureux de lord Sydenham, à l'adresse des Irlandais, qui comme les Canadiens-français, sont catholiques. L'honorable membre qui se fait gloire d'être **un native Canadian** le serait-il si les Canadiens-français, lors de la guerre de l'Indépendance américaine, n'avaient pas, par leur valeur et leur dévouement, conservé le Canada à l'Angleterre? Si ce n'eût été du courage des Canadiens-français, les deux Canadas feraient aujourd'hui partie de la Confédération américaine, et l'honorable membre ne serait pas ici pour jouer le rôle qu'il joue."

Petites définitions

Raisin—Du vin en pilules.

Tortue—Un animal qui va toujours ventre à terre.

Petites définitions

Rhume—Tempête sous-narine.

Un ver solitaire—Un ver à soi.